

# Cahier financier

## Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'Administration	14
Comptes consolidés au 30 septembre 2007	24
Facteurs de risque et responsabilité environnementale	46
Comptes sociaux MEDIA 6 SA au 30 septembre 2007	48
Renseignements concernant la Société et son capital	68
Projets de résolutions soumises à l'Assemblée Générale	72
Responsable du rapport et responsables du contrôle des comptes	75
Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction	76

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées au cours de l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2007, de vous exposer la situation financière du Groupe MEDIA 6 et de vous présenter ses comptes consolidés ainsi que les comptes annuels de MEDIA 6 SA, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Les Commissaires aux comptes vous présenteront leur propre rapport sur ces mêmes comptes.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe MEDIA 6 au 30 septembre 2007 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables en 2007 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

## 1. Présentation de l'activité de l'exercice

### 1.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

L'exercice a été caractérisé par une bonne progression de l'activité dans l'ensemble des domaines avec une reprise continue dans la PLV et un développement de l'agencement de point de vente sur la seconde partie de l'exercice.

Le chiffre d'affaires consolidé annuel s'est élevé à 82,5 M€, en augmentation de 12,4 % par rapport à l'exercice précédent. A périmètre identique de 2006, il s'est établi à 77,0 M€ (+ 4,9 % par rapport à 2006). Il se décompose de la manière suivante par pôle d'activités, étant entendu que le Groupe MEDIA 6 distingue deux secteurs d'activités :

✱ le secteur Production, qui regroupe les activités :

- Carton,
- Plastique,
- Métal,
- Bois,
- Mèches et mèches ;

✱ le secteur Services, qui regroupe les activités :

- Création,
- Installation et pharmacie,
- Agencement de mobilier commercial multi matériaux,
- Divers (s'il y a lieu).

#### Chiffres d'affaires consolidés par secteurs d'activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007	Variation en valeur	Variation en %
Production	58 273	64 531	6 258	10,7 %
Services	41 321	36 748	(4 573)	(11,1 %)
Elimination intersecteurs	(26 176)	(18 785)	7 391	(28,2 %)
<b>Total</b>	<b>73 418</b>	<b>82 494</b>	<b>9 076</b>	<b>12,4 %</b>

Les données par secteurs géographiques ont évolué comme suit :

#### Chiffres d'affaires consolidés par secteurs géographiques

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007	Variation en valeur	Variation en %
France	66 971	76 770	9 799	14,6 %
Europe (hors France)	5 274	5 413	139	2,6 %
Reste du monde	1 173	311	(862)	(73,5 %)
<b>Total</b>	<b>73 418</b>	<b>82 494</b>	<b>9 076</b>	<b>12,4 %</b>

## 1.2. COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat du Groupe MEDIA 6 se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007	Variation en valeur	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>73 418</b>	<b>82 494</b>	<b>9 076</b>	<b>12,4 %</b>
Autres produits et l'activité	117	1 363	1 246	1 065,0 %
<b>Total activité</b>	<b>73 535</b>	<b>83 857</b>	<b>10 322</b>	<b>14,0 %</b>
Résultat opérationnel courant	3 434	4 080	646	18,8 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 594</b>	<b>4 308</b>	<b>714</b>	<b>19,9 %</b>
Coût de l'endettement financier net	(104)	(90)	14	(13,5 %)
Autres produits et charges financiers	(32)	(39)	(7)	21,9 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 458</b>	<b>4 179</b>	<b>721</b>	<b>20,9 %</b>
Impôt sur les sociétés	(1 215)	(1 527)	(312)	25,7 %
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 243</b>	<b>2 652</b>	<b>409</b>	<b>18,2 %</b>

Le résultat opérationnel augmente de 19,9 % à raison de la hausse d'activité constatée de 14,0 %, et compte tenu d'une progression de l'ensemble des coûts et frais sur la période comparable de 13,7 %. Le résultat net progresse pour sa part de 18,2 %.

## 2. Situation financière du Groupe

A la fin de l'exercice 2007, la structure financière du bilan du Groupe MEDIA 6 demeure très satisfaisante.

Les capitaux propres part du Groupe passent de 37 617 K€ en 2006 à 39 537 K€ en 2007. La structure du bilan fait ressortir les éléments suivants :

- \* Les liquidités nettes du Groupe s'élèvent à 3 603 K€ par rapport à 3 010 K€ au 30 septembre 2006, ce qui constitue une très bonne performance dans un contexte global de croissance.
- \* Les disponibilités du Groupe sous déduction des concours bancaires court terme s'établissent à 8 338 K€, contre 8 850 K€ au 30 septembre 2006.
- \* Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 4 735 K€ contre 5 840 K€ de l'exercice précédent.
- \* Les investissements ont représenté 2 942 K€ contre 2 403 K€ l'année précédente hors nouvelles acquisitions, traduisant la continuité de la politique de modernisation de l'outil industriel. Ils sont entièrement financés par la capacité d'autofinancement dégagée par les opérations.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt s'est élevée à 7 267 K€ sur la période (6 659 K€ en 2006).

Le coût de l'endettement financier net de -90 K€ ne représente que 0,11 % du chiffre d'affaires consolidé.

## 3. Commentaires sur les faits significatifs relatifs à l'exercice 2007

### 3.1. PLAN DE RESTRUCTURATION JURIDIQUE

Il est rappelé qu'à partir de juillet 2005, un plan de restructuration juridique a été mis en œuvre avec plusieurs objectifs : assurer une gestion séparée des actifs immobiliers, simplifier la gestion des ressources communes, rationaliser le périmètre juridique.

Au 30 septembre 2007, le point d'avancement et les opérations résiduelles sont les suivants :

- ✱ Traités d'apports partiels d'actifs signés et réalisés, publicité effectuée concernant les sociétés :
  - MEDIASIXTE BOIS et MEDIA 6 PRODUCTION BOIS,
  - MEDIASIXTE METAL et MEDIA 6 PRODUCTION METAL,
  - MEDIASIXTE ALDIGE et ALDIGE,
  - MEDIASIXTE LANNEMEZAN et PRUGENT EBENISTERIE.
- ✱ Courant 2009 : dans les sociétés apporteurs, décision soit de distribution de dividendes, soit de réduction de capital, payée dans l'un et l'autre cas par attribution des titres reçus en échange dans le cadre des apports partiels d'actifs. Transformation du statut juridique des sociétés apporteurs (société civile ou SARL)

### **3.2. INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS**

Une partie significative des investissements de l'exercice a été consacrée à l'achèvement du programme de réorganisation complète du site de MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE.

### **3.3. MEDIA 6 ASIA**

En mai 2007 a été créée la filiale MEDIA 6 ASIA, basée à Hong Kong, dont la vocation est de rechercher et d'optimiser des solutions d'outsourcing pour les unités industrielles du Groupe. Le démarrage opérationnel s'est effectué à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

### **3.4. MEDIACOLOR CHILE**

Les résultats enregistrés au cours de l'exercice précédent ainsi que les perspectives de développement et de contribution pour le futur nous ont amenés à prendre la décision d'arrêter l'activité de notre filiale au Chili dès la fin de l'année civile 2006. Une partie de notre clientèle pourra continuer d'être servie à partir de nos filiales européennes. Le coût de fermeture avait été provisionné dans les comptes au 30 septembre 2006.

## **4. Informations sur le risque de taux et les risques de change**

### **RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Les emprunts du Groupe essentiellement contractés et enregistrés dans les comptes de MEDIA 6 SA sont soit à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois, soit à taux fixe.

### **RISQUE DE CHANGE**

Le Groupe MEDIA 6 est peu exposé aux risques de change compte tenu de la prépondérance de l'euro dans les volumes d'achats et de ventes.

Les filiales qui sont localisées en dehors de la zone euro – MEDIACOLOR CHILE, COLORMEDIA en République Tchèque – et qui peuvent être amenées à enregistrer à l'échelle locale des écarts de change non négligeables demeurent toutefois non significatives de ce point de vue à l'échelle du Groupe.

## **5. Informations sur les clauses dites de défaut au sein des contrats d'emprunts**

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA.

Les seules exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût de financement supporté par l'emprunteur.

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application qui sont détaillées dans la note 2.10 (annexée aux comptes consolidés) et la note 7 (annexée aux comptes sociaux) ne font pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2007.

## 6. Plan d'options d'achats d'actions de la société MEDIA 6 SA

Le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a attribué au cours des exercices 2004 et 2005 des plans d'options d'achats d'actions de la société à certains de ses salariés ou mandataires sociaux qui sont également mandataires sociaux dans d'autres filiales du Groupe.

Ces décisions sont conformes aux autorisations qui lui ont été accordées à cet effet par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2002 et celle du 29 août 2005. Ces autorisations sont conformes à la faculté qui en était par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par les programmes de rachats d'actions de MEDIA 6 SA, supervisés par l'AMF, en vigueur au moment de l'attribution.

### PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2005 / Prog. 2
Assemblée autorisant les plans d'options d'achat	27/03/2002	29/08/2005	29/08/2005
Conseil d'administration attribuant les plans d'options d'achat	24/03/2004	14/10/2005	08/12/2005
Nombre d'options d'achats attribuées :			
– aux mandataires sociaux	21 920	3 456	7 914
– aux salariés	5 760		1 108
<b>Nombre d'actions pouvant être achetées</b>	<b>27 680</b>	<b>3 456</b>	<b>9 022</b>
Point de départ de l'exercice possible des options	25/03/2008	15/10/2009	09/12/2009
Date d'expiration des options	24/03/2009	14/10/2010	08/12/2010
Prix d'exercice de l'option par action	6,28 €	10,49 €	9,16 €
Nombre d'options annulées	néant	3 456	3 957
Nombre d'options levées	néant	néant	néant
<b>Nombre d'options restantes au 30/09/2007</b>	<b>27 680</b>	<b>0</b>	<b>5 065</b>

## 7. Mise en œuvre des Normes IFRS - rappels sur les options retenues

(International Financial Reporting Standards)

### 7.1. MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION

Sous l'égide du Directeur Administratif et Financier du Groupe et en concertation avec le Président du Groupe MEDIA 6, une réflexion et les actions appropriées ont été menées avec la Direction Comptable et Consolidation de la Holding, les services administratifs et financiers des filiales afin que la transition aux normes IFRS puisse s'opérer de manière satisfaisante conformément aux nouvelles règles applicables.

De nouveaux outils ont été mis en place et la formation assurée afin de faciliter le travail des services concernés pour cette transition : logiciel de consolidation compatible aux standards IFRS, logiciel de gestion des immobilisations permettant le calcul des amortissements selon les référentiels CNC (comptes sociaux) et IFRS, logiciel de calcul des indemnités de départ à la retraite selon les standards IFRS.

Les options retenues ont été présentées aux Commissaires aux comptes du Groupe avant la mise en œuvre effective de la transition.

## 7.2. PRINCIPAUX IMPACTS SUR LE BILAN D'OUVERTURE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2004

### Réévaluation des bâtiments d'exploitation

La direction du Groupe a choisi d'évaluer ses bâtiments d'exploitation (constructions et agencements), en pleine propriété ou en crédit-bail des entités françaises, à la juste valeur au 1<sup>er</sup> octobre 2004, celle-ci étant établie à partir d'une expertise conduite par un cabinet indépendant reconnu.

L'écart constaté entre la valeur nette comptable de ces bâtiments au 30 septembre 2004 et la juste valeur qui leur est attribuée au bilan d'ouverture IFRS est porté en capitaux propres d'ouverture (« réserves Groupe »), après prise en compte de l'incidence des impôts différés. Cet écart s'établissait à 9 229 K€ (soit 14 293 K€ de réévaluation brute et -5 064 K€ de fiscalité différée).

### Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles

La direction du Groupe a estimé que l'amortissement des nouvelles valeurs brutes des bâtiments d'exploitation, ventilées en 3 composants, devait être pratiqué en tenant compte d'une valeur résiduelle nulle, selon le mode linéaire, et sur de nouvelles durées d'utilité résiduelles, établies par le cabinet d'expertise.

Par ailleurs, concernant les autres immobilisations incorporelles et corporelles, la direction a jugé que les amortissements devaient être calculés en tenant compte d'une durée de vie minimale (pour les plus significatives d'entre elles), selon le mode linéaire (le mode dégressif demeurera uniquement en social par le biais de la constatation d'amortissements dérogatoires), et sans tenir compte de valeurs résiduelles.

L'impact conjugué de ces retraitements conduit à une augmentation des capitaux propres d'ouverture de 1 543 K€ au 1<sup>er</sup> octobre 2004 (soit 2 389 K€ d'amortissements et -846 K€ de fiscalité différée).

### Impact global sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> octobre 2004

Finalement, l'ensemble des retraitements découlant de l'application des normes IFRS sur le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> octobre 2004 entraîne une augmentation des capitaux propres de 10 726 K€.

## 8. Évènements postérieurs à la clôture

### MEDIA 6 ROMANIA

En novembre 2007, la filiale MEDIA 6 ROMANIA a été créée, basée à Ploiesti, dont la vocation est d'assurer un complément de capacité pour l'activité carton et secondairement permettre un développement de l'activité « Mèches » en Europe de l'Est.

### Acquisition d'un bâtiment destiné à devenir le futur siège social

En date du 30 octobre 2007, le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a donné son accord pour l'acquisition d'un immeuble d'une surface de 5 000 m<sup>2</sup> (dont 2 400 m<sup>2</sup> de bureau) sis à Tremblay-en-France (ZAC Paris Nord II) destiné à devenir le futur siège social de MEDIA 6 SA. L'achat a été finalement conclu le 20 décembre 2007. La société MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE (SARL) a été créée le 19 décembre 2007 pour détenir cet immeuble et en assurer la gestion.

## 9. Perspectives du Groupe MEDIA 6

Le Groupe MEDIA 6 s'était fixé comme objectif en 2006/2007 de poursuivre une politique visant à privilégier la rentabilité à une croissance organique non maîtrisée du chiffre d'affaires. Cette politique, qui a commencé de porter ses fruits au cours de l'exercice écoulé, sera maintenue en 2007/2008 parallèlement à la mise en œuvre d'axes nouveaux de développement (Asie, Europe de l'Est).

Dans le même temps, nous continuons d'être attentifs aux opportunités de croissance externe qui se présenteront, la structure financière du Groupe permettant de demeurer actif dans ce domaine.

## 10. Mandats et délégations de pouvoirs des dirigeants du groupe MEDIA 6

Sociétés	Forme juridique des sociétés	Dirigeants du Groupe MEDIA 6									
		BV	MBV	JPF	JFS	EM	AL	CP	HDC	JFF	EC
MEDIA 6	SA	Adm. PDG	Adm.	Adm.	Adm.		DGD				
Media 6 Agencement	SARL						Gérant				
Media 6 Design	SAS				Prés.						
Media 6 Installation Mediapharm	SAS							Rep. CIPP Prés.			
Media 6 Production Bois	SAS						Prés.				
Media 6 Production Carton	SAS						Prés.				
Media 6 Production Métal	SAS						Prés.				
Media 6 Production Plastique	SAS						Prés.				
Aldige	SARL						Gérant				
Chris Craft	SA	Rep. M6					Adm.	Rep. M6 Install.	Prés. Adm.	Adm.	
Prugent Ebénisterie	SAS								Prés.		
Media 6 Asia Ltd							Prés.				
Mediacolor Spain (Espagne)	SA	Prés. Adm. délégué		Adm.			Secrétaire Conseil				
Mediacolor Chile (Chili) (fermeture en cours)	SA	Adm.		Adm.			Adm. Prés.				
Colormedia (République tchèque)	SARL	Représ. M6 action. unique					Co-gérant Non résident				Gérant
Couleur 6 (Canada) (en sommeil)	SA	Adm. unique et Prés.					Secrétaire de la Cie				
La Hotte Immobilière	SCI	Gérant									
Mediasixte	SCI	Gérant									
Mediasixte Aldige	SARL						Gérant				
Mediasixte Bois	SAS						Prés.				
Mediasixte Lannemezan	SAS						Prés.				
Mediasixte Métal	SAS						Prés.				
Mediasixte CZ	SARL	Représ. M6 action. unique									
Quai de Seine	SCI	Gérant									
S.I.T. (en sommeil)	SARL						Gérant				

BV : Bernard VASSEUR  
 MBV : Marie-Bernadette VASSEUR  
 JPF : Jean-Patrick FAUCHER  
 JFS : Jean-François SURTEL  
 EM : Eric METOIS  
 AL : Armand LEPOT  
 EC : Eva CAPKOVA  
 CP : Christian PRUGENT  
 HDC : Hugues de CATHEU  
 JFF : Jean-François FOZZANI

### Sigles

DGD : Directeur Général Délégué  
 Rep. CIPP : AL en qualité de représentant de la société CIPP, elle-même actionnaire minoritaire de MEDIA 6 Installation Mediapharm  
 Adm. : Administrateur

## 11. Achat et revente par la société de ses propres actions

La société MEDIA 6 a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice 2007 du programme de rachat d'actions propres qui avait été soumis aux suffrages de l'AG Mixte du 28 mars 2007 (publication le 14 mars 2007 du descriptif du programme de rachat d'actions auprès de l'AMF).

Les informations relatives aux négociations de titres MEDIA 6 intervenues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007 dans le cadre de ces opérations sont les suivantes :

		Valeur historique des transactions
Nombre d'actions achetées et inscrites au nom de MEDIA 6 SA au 30 septembre 2006	51 678 actions	504 475 €
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	43 445 actions	392 451 €
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	28 997 actions	261 271 €
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0 action	0 €
Variation du nombre d'actions détenues au cours de l'exercice	14 448 actions	131 180 €
Nombre d'actions achetées et inscrites au nom de MEDIA 6 SA au 30 septembre 2007	66 126 actions	635 655 €
Cours net moyen d'achat de l'exercice	9,03 €	
Taux de frais de courtage	1,42 % du montant brut des transactions	
Montant des frais de courtage	1 931 €	
Valeur nominale unitaire des actions achetées	3,20 €	
Valeur nominale totale des actions achetées	211 603 €	
Fraction du capital représentée par les actions MEDIA 6 détenues	1,87 %	

La valeur nette des actions propres achetées au cours de l'exercice et dont il vient d'être question a été enregistrée à la rubrique titres de participation et valeurs mobilières de placement dans les comptes sociaux de la société MEDIA 6 SA. Elle est portée en diminution des fonds propres du Groupe en consolidation.

L'ensemble de ces rachats d'actions propres est désormais effectué dans le cadre général des objectifs qui ont été approuvés par l'AG Mixte des actionnaires du 28 mars 2007 et qui sont par ordre d'intérêt décroissant :

- \* animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDIA 6 par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- \* achat par MEDIA 6 SA pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- \* attribuer des actions de la société et des filiales du Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achats d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 255-197-1 et suivants du Code de Commerce ;
- \* annulation des titres, sous réserve de l'adoption par une assemblée générale extraordinaire d'une résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation.

Sur le solde de 66 126 actions détenues par MEDIA 6 au 30 septembre 2007, 32 745 ont fait l'objet de plans d'options d'achats d'actions attribués par le Conseil d'Administration en 2004 et 2005, soit un solde effectivement disponible à cette date de 33 381 actions.



## 12. Évolution du cours de l'action MEDIA 6

Le cours moyen de l'action s'est établi à un niveau moyen de 8,79€ au cours de l'exercice 2007 contre 9,91€ pour l'exercice 2006 avec un volume moyen de transactions mensuelles de 32 526 titres à rapprocher des 12 773 titres échangés en moyenne au cours des 12 mois de l'année précédente.

Mois		Cours moyen de clôture		Nombre de titres échangés au cours du mois	
		Exercice clos le 30/09/2006	Exercice clos le 30/09/2007	Exercice 2006	Exercice 2007
Octobre	2005-2006	10,93 €	7,24 €	11 840	7 464
Novembre	2005-2006	9,94 €	7,37 €	13 036	16 688
Décembre	2005-2006	10,28 €	8,28 €	17 428	54 076
Janvier	2006-2007	11,09 €	9,80 €	34 514	119 124
Février	2006-2007	11,07 €	9,71 €	18 008	22 488
Mars	2006-2007	10,60 €	8,85 €	11 376	8 812
Avril	2006-2007	10,69 €	8,98 €	8 959	49 484
Mai	2006-2007	10,06 €	9,09 €	20 160	22 546
Juin	2006-2007	9,21 €	8,96 €	4 433	41 169
Juillet	2006-2007	8,64 €	9,12 €	3 381	33 965
Août	2006-2007	8,34 €	9,08 €	3 932	9 818
Septembre	2006-2007	8,08 €	8,94 €	6 214	4 679
<b>Moyenne</b>		<b>9,91 €</b>	<b>8,79 €</b>	<b>12 773</b>	<b>32 526</b>

La capitalisation boursière de MEDIA 6 SA établie sur la base du cours moyen de 8,79€ pour 3 463 874 actions (3 530 000 actions composant le capital sous déduction de 66 126 actions détenues en propre au 30 septembre 2007) ressort à 30 447 K€, ce qui représente une valeur inférieure de 9 886 K€ par rapport aux capitaux propres du Groupe au 30 septembre 2007 (40 333 K€).

## 13. Répartition du capital et des droits de vote

À la date du 30 novembre 2007, la répartition du capital entre les principaux actionnaires se présentait de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	% du capital	Nombre de titres	Droits de vote	% des droits de vote
<b>Actionnariat majoritaire :</b>					
SARL VASCO	1	51,28 %	1 810 078	1 810 078	41,61 %
Famille VASSEUR	6	15,88 %	560 629	1 120 830	25,77 %
<b>Sous-total famille VASSEUR</b>	<b>7</b>	<b>67,16 %</b>	<b>2 370 707</b>	<b>2 930 908</b>	<b>67,38 %</b>
MEDIA 6 SA auto-détention	Neutralisé	1,95 %	68 995	Neutralisé	Néant
<b>Actionnariat public significatif :</b>					
SIPAREX SMALL CAP VALUE	1	4,99 %	176 085	176 085	4,05 %
JOUSSE MORILLON INVEST.	1	4,44 %	156 608	156 608	3,60 %
OPTI GESTION	1	4,09 %	144 474	144 474	3,32 %
J.-P. FAUCHER	1	2,94 %	103 680	207 360	4,77 %
Famille VEZZI	3	2,30 %	81 250	162 500	3,74 %
<b>Sous-total actionnariat majoritaire et public significatif</b>	<b>14</b>	<b>87,87 %</b>	<b>3 101 799</b>	<b>3 777 935</b>	<b>86,85 %</b>
Autre actionnariat public	742	12,13 %	428 201	572 190	13,15 %
<b>Sous-total actionnariat public</b>	<b>749</b>	<b>30,89 %</b>	<b>1 090 298</b>	<b>1 419 217</b>	<b>32,62 %</b>
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3 530 000</b>	<b>4 350 125</b>	<b>100,00 %</b>

Le nombre d'actionnaires de MEDIA 6 s'analyse comme suit :

Actionnaires nominatifs	43
Actionnaire MEDIA 6 neutralisé	–
Actionnaires recensés suivant la procédure Euroclear TPI	713
<b>Nombre total d'actionnaires</b>	<b>756</b>

## 14. Dividendes

Le Conseil d'Administration propose à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, sur la base initiale de 3 530 000 actions composant le capital, de distribuer un dividende d'un montant de 600 100 €, soit 22,6 % du résultat net des entreprises intégrées.

Le dividende par action sera donc de 0,17 €.

Conformément aux dispositions légales, le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Dividendes versés	Dividende net	Avoir fiscal	Dividende total
30/09/2006	0,17 €	–	0,170 €
30/09/2005	0,17 €	–	0,170 €
30/09/2004	0,12 €	–	0,120 €

## 15. Tableau des 5 derniers exercices de MEDIA 6 SA (comptes sociaux)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2003	30/09/2004	30/09/2005	30/09/2006	30/09/2007
Capital	12 000	11 400	11 400	11 296	11 296
Nombre d'actions	3 750 000	3 562 500	3 562 500	3 530 000	3 530 000
Chiffre d'affaires	–	–	7 617	6 370	6 646
Résultat avant IS, dotations amortissements et provisions	(2 066)	4 199	2 582	2 317	2 878
Dotations nettes amortissements et provisions	(1 717)	(665)	2 127	2 477	732
Impôt sur les sociétés	620	147	(743)	270	(136)
<b>Résultat après impôt</b>	<b>(3 163)</b>	<b>3 681</b>	<b>3 966</b>	<b>5 064</b>	<b>3 474</b>
<b>Résultat distribué</b>	<b>387</b>	<b>427</b>	<b>606</b>	<b>600</b>	<b>600</b>
<b>Par actions (en euros)</b>					
Résultat après impôt avant provisions	(0,39)	1,22	0,52	0,73	0,78
Résultat après impôt	(0,84)	1,03	1,11	1,43	0,98
<b>Résultat distribué par action</b>	<b>0,11</b>	<b>0,12</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>
Personnel	Néant	Néant	36	32	37

Monsieur Bernard VASSEUR  
Président du Conseil d'Administration

# Comptes consolidés au 30 septembre 2007

## Bilan consolidé

### ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes annexes	Septembre 2006	Septembre 2007
Goodwill	2.1	9 925	9 729
Immobilisations incorporelles	2.2	186	131
Immobilisations corporelles	2.3	29 840	29 064
Autres actifs financiers		100	88
Impôts différés (actifs)	3.7	152	209
Autres actifs long terme			30
<b>Total actifs non courants</b>		<b>40 203</b>	<b>39 251</b>
Stocks et en-cours	2.5	7 665	9 105
Clients et autres débiteurs	2.6	22 631	27 404
Créances d'impôt		1 028	35
Autres actifs courants	2.7	462	521
VMP et autres placements	2.8	7 768	5 887
Trésorerie (et équivalents de trésorerie)		1 128	2 470
<b>Total actifs courants</b>		<b>40 682</b>	<b>45 422</b>
<b>Total actif</b>		<b>80 885</b>	<b>84 673</b>

**PASSIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes annexes	Septembre 2006	Septembre 2007
Capital	2.9	11 296	11 296
Actions propres		(504)	(636)
Réserves de conversion		102	122
Réserves Groupe		24 604	26 218
Résultat de période		2 119	2 537
<b>Total capitaux propres (part du Groupe)</b>		<b>37 617</b>	<b>39 537</b>
Intérêts minoritaires		675	796
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>38 292</b>	<b>40 333</b>
Emprunts et dettes financières	2.10	4 711	3 970
Engagements envers le personnel	2.11	899	833
Autres provisions	2.11	950	507
Impôts différés (passifs)	3.7	5 532	5 439
Autres passifs long terme		1 532	765
<b>Total passifs non courants</b>		<b>13 624</b>	<b>11 514</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	2.10	1 175	784
Provisions (part à moins d'un an)	2.11	137	176
Fournisseurs et autres créiteurs	2.12	25 731	29 353
Dettes d'impôt		228	600
Autres passifs courants	2.13	1 698	1 913
<b>Total passifs courants</b>		<b>28 969</b>	<b>32 826</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>42 593</b>	<b>44 340</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>80 885</b>	<b>84 673</b>

## Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes annexes	Septembre 2006	Septembre 2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	3.0	<b>73 418</b>	<b>82 494</b>
Autres produits de l'activité		102	39
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		15	1 324
<b>Total activité</b>		<b>73 535</b>	<b>83 857</b>
Achats consommés		(31 267)	(36 160)
Charges externes		(7 622)	(9 001)
Charges de personnel	3.2	(25 775)	(29 016)
Impôts et taxes		(1 805)	(1 907)
Dotations aux amortissements	3.3	(3 211)	(3 459)
Dotations nettes aux provisions	3.3	608	93
Autres produits et charges d'exploitation	3.4	(1 029)	(327)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>3 434</b>	<b>4 080</b>
Autres produits et charges opérationnels	3.5	160	228
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3 594</b>	<b>4 308</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		118	162
Coût de l'endettement financier brut		(222)	(252)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	3.6	<b>(104)</b>	<b>(90)</b>
Autres produits et charges financiers		(32)	(39)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>3 458</b>	<b>4 179</b>
Impôt sur les bénéfices	3.7	(1 215)	(1 527)
<b>Résultat après impôt</b>		<b>2 243</b>	<b>2 652</b>
<b>Résultat net total</b>		<b>2 243</b>	<b>2 652</b>
Part du Groupe		2 119	2 537
Part des minoritaires		124	115
<b>Résultat net par action</b> <i>(en euros calculé sur part du Groupe)</i>		<b>0,60</b>	<b>0,72</b>
<b>Résultat net dilué par action</b> <i>(en euros calculé sur part du Groupe)</i>		<b>0,60</b>	<b>0,72</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Septembre 2006	Septembre 2007
<b>Résultat net total consolidé</b>	<b>2 243</b>	<b>2 652</b>
<b>Ajustements :</b>		
Elimination des amortissements et provisions	2 446	2 989
Elimination des résultats de cession et pertes/profits de dilution	624	(16)
Elimination des produits de dividendes		
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	26	25
<b>CAF après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>5 339</b>	<b>5 650</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôt	1 215	1 527
Elimination du coût de l'endettement financier net	105	90
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>6 659</b>	<b>7 267</b>
Variation des stocks	(233)	(1 762)
Variation des créances d'exploitation	2 247	(4 816)
Variation des dettes d'exploitation	(492)	4 582
<b>Incidence de la variation du BFR</b>	<b>1 522</b>	<b>(1 996)</b>
Impôts payés	(1 949)	(413)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>6 232</b>	<b>4 858</b>
Incidence des variations de périmètre	(2 554)	(744)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 403)	(2 942)
Acquisition d'actifs financiers	(9)	
Variation des prêts et avances consentis	(11)	16
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	358	226
Dividendes reçus		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(4 619)</b>	<b>(3 444)</b>
Augmentation / (Réduction) de capital		
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(148)	(129)
Emission d'emprunts	2 422	
Remboursements d'emprunts	(1 332)	(1 120)
Intérêts financiers nets versés	(104)	(89)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(592)	(589)
Dividendes payés aux minoritaires	(4)	(1)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>242</b>	<b>(1 928)</b>
Incidence de la variation des taux de change	6	2
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>1 861</b>	<b>(512)</b>
Trésorerie d'ouverture	6 989	8 850
<b>Trésorerie de clôture (*)</b>	<b>8 850</b>	<b>8 338</b>
<i>(*) dont :</i>		
<i>Titres de placement</i>	7 768	5 887
<i>Disponibilités</i>	1 128	2 470
<i>Concours bancaires</i>	(46)	(19)
<b>Trésorerie nette en fin de période</b>	<b>8 850</b>	<b>8 338</b>

## Tableaux de variation des capitaux propres consolidés

	Nombre d'actions	Capital	Réserves et résultats	Total capitaux propres	Contribution Groupe	Intérêts hors Groupe
<b>Au 30 septembre 2004 (CNC)</b>	<b>3 562 500</b>	<b>11 400</b>	<b>11 897</b>	<b>23 297</b>	<b>22 671</b>	<b>626</b>
Retraitement IFRS			10 726	10 726	10 716	10
<b>Au 30 septembre 2004 (IFRS)</b>	<b>3 562 500</b>	<b>11 400</b>	<b>22 623</b>	<b>34 023</b>	<b>33 387</b>	<b>636</b>
Dividendes distribués par la société Mère			(420)	(420)	(420)	
Dividendes distribués par les filiales			(3)	(3)	1	(4)
Résultat net de l'exercice 2005			3 177	3 177	3 101	76
Elimination des actions propres			(236)	(236)	(236)	
Ecarts de conversion			147	147	134	13
Variations de périmètre			(75)	(75)	85	(160)
Stock options			19	19	19	
Autres variations			37	37	43	(6)
<b>Au 30 septembre 2005 (IFRS)</b>	<b>3 562 500</b>	<b>11 400</b>	<b>25 269</b>	<b>36 669</b>	<b>36 114</b>	<b>555</b>
Dividendes distribués par la société Mère			(592)	(592)	(592)	
Dividendes distribués par les filiales			(4)	(4)		(4)
Résultat net de l'exercice 2006			2 243	2 243	2 119	124
Elimination des actions propres			(185)	(185)	(185)	
Réduction de capital	(32 500)	(104)	104			
Ecarts de conversion			34	34	34	
Stock options			26	26	26	
Réévaluation acquisition constructions			89	89	89	
Autres variations			12	12	12	
<b>Au 30 septembre 2006 (IFRS)</b>	<b>3 530 000</b>	<b>11 296</b>	<b>26 996</b>	<b>38 292</b>	<b>37 617</b>	<b>675</b>
Dividendes distribués par la société Mère			(589)	(589)	(589)	
Dividendes distribués par les filiales			(1)	(1)		(1)
Résultat net de l'exercice 2007			2 652	2 652	2 537	115
Elimination des actions propres			(131)	(131)	(131)	
Ecarts de conversion			19	19	19	
Stock options			98	98	98	
Autres variations			(7)	(7)	(14)	7
<b>Au 30 septembre 2007 (IFRS)</b>	<b>3 530 000</b>	<b>11 296</b>	<b>29 037</b>	<b>40 333</b>	<b>39 537</b>	<b>796</b>



# Annexe aux comptes consolidés

## Partie 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels consolidés du Groupe MEDIA 6 sont présentés et établis en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, selon les normes comptables IFRS et leurs interprétations applicables au 30 septembre 2007 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les premiers comptes publiés selon les normes IFRS ont concerné l'exercice clos au 30 septembre 2006. Le Groupe MEDIA 6 a retenu les méthodes et options suivantes :

✳ **Immobilisations** : conformément à la possibilité offerte par la norme IFRS 1, la direction du Groupe a choisi d'évaluer ses bâtiments d'exploitation (constructions et agencements) détenus par les entités françaises, en pleine propriété ou en crédit-bail des entités françaises, à la juste valeur au 1<sup>er</sup> octobre 2004. A cet effet, chacun des sites concernés a fait l'objet d'une expertise spécifique conduite par un cabinet indépendant reconnu.

Les valeurs vénales ainsi établies constituent les nouvelles valeurs brutes au bilan d'ouverture IFRS et les futures bases d'amortissement. Sur la base d'une analyse technique des bâtiments réalisée par le même cabinet d'expertise, la nouvelle valeur brute de chacun des bâtiments a été ventilée en trois composants : gros œuvre, toiture et couverture, ouvrants et agencements.

La Direction estime que leur amortissement doit être pratiqué, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004, en tenant compte d'une valeur résiduelle nulle, selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité résiduelles par bâtiment et composant, établies par le cabinet d'expertise. Celles-ci sont comprises dans les intervalles indiqués ci-après :

– Gros œuvre	de 15 à 60 ans
– Toiture et couverture	de 5 à 40 ans
– Ouvrants et agencements	de 2 à 10 ans

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées sur la base de la valeur historique, soit à la date de leur mise en service, soit à leur date d'entrée dans le Groupe.

Les amortissements ont été recalculés en tenant compte d'une durée d'utilité minimale pour les immobilisations les plus significatives, selon le mode linéaire (le mode dégressif demeurera uniquement en social), de façon rétrospective, et sans tenir compte de valeurs résiduelles.

✳ **Stock-options** : les plans d'options d'achat d'actions octroyés par le Groupe à certains de ses salariés et dirigeants ont été retraités conformément à IFRS 2 de manière totalement rétrospective (modèle de valorisation Black & Scholes). La norme requiert la constatation en résultat par contrepartie des réserves d'une charge équivalente au montant des services rendus par les bénéficiaires de stocks options.

✳ **Avantages au personnel** : au regard de la norme IAS 19, les indemnités de départ en retraite dues par le Groupe en application des dispositions légales ont été recalculées en prenant en compte les hypothèses actuarielles requises : revalorisation salariale, incidence des charges sociales, taux d'actualisation fondé sur les obligations de 1<sup>re</sup> catégorie.

✳ **Instruments financiers** : du fait du peu de retraitements nécessités par l'application des normes IAS 32 et IAS 39, le Groupe a décidé d'appliquer ces normes dès le 1<sup>er</sup> octobre 2005.

✳ **Impôts différés** : les impôts différés constatés correspondent aux effets des ajustements IFRS comptabilisés.

Dans chacune des rubriques concernées de l'annexe sont mentionnées les règles spécifiques afférentes.

Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 7 janvier 2008.

## NOTE 1.0 : PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Tous les états financiers des sociétés du Groupe qui figurent dans le périmètre sont intégrés globalement, le Groupe y exerçant un contrôle exclusif.

Le périmètre d'intégration a évolué de la façon suivante au cours de l'exercice 2006/2007 :

✳ la société MEDIA 6 ASIA a été créée en mai 2007 - pas d'activité sur l'exercice.

### PÉRIMÈTRE D'INTÉGRATION DU GROUPE MEDIA 6

Sociétés	Adresse	RCS	% d'intérêts
MEDIA 6 SA	75, rue de la Briche - 93200 Saint-Denis	311 833 693	Mère
<b>Sociétés de services</b>			
MEDIA 6 DESIGN	75, rue de la Briche - 93200 Saint-Denis	712 015 650	99,82 %
MEDIA 6 INSTALLATION MEDIAPHARM	75, rue de la Briche - 93200 Saint-Denis	303 525 877	66,59 %
MEDIA 6 AGENCEMENT	5, avenue des Bertaudières - 44680 Sainte-Pazanne	311 508 543	100,00 %
CHRIS CRAFT	300, rue Fourny - 78530 Buc	394 882 161	66,59 %
<b>Sociétés de production et de commercialisation</b>			
MEDIA 6 PRODUCTION CARTON	Lieu dit de l'Aiguillon - 60190 Francières	552 010 597	100,00 %
MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE	ZI de l'Écorcherie - 02460 La Ferté Milon	413 902 214	100,00 %
MEDIA 6 PRODUCTION METAL	15, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis	484 325 618	100,00 %
MEDIA 6 PRODUCTION BOIS	5, avenue des Bertaudières - 44680 Sainte-Pazanne	484 253 695	100,00 %
ALDIGE	ZI de la Seiglerie - 44270 Machecoul	484 245 295	100,00 %
PRUGENT EBENISTERIE	ZI Peyrehitte - 65300 Lannemezan	492 148 101	100,00 %
MEDIACOLOR SPAIN	7 Carrasco I Formiguera - 08302 Mataro (Espagne)		99,92 %
COLORMEDIA CZ	Cerpadlova 4 - 190 00 Praha 9 (République Tchèque)		100,00 %
<b>Sociétés à vocation immobilière</b>			
LA HOTTE IMMOBILIERE (SCI)	ZI de l'Écorcherie - 02460 La Ferté Milon	775 546 351	99,17 %
MEDIASIXTE (SCI)	75, rue de la Briche - 93200 Saint-Denis	342 002 276	100,00 %
MEDIASIXTE ALDIGE	ZI de la Seiglerie - 44270 Machecoul	412 229 957	100,00 %
MEDIASIXTE BOIS	5, avenue des Bertaudières - 44680 Sainte-Pazanne	378 519 433	100,00 %
MEDIASIXTE LANNEMEZAN	ZI Peyrehitte - 65300 Lannemezan	347 741 167	100,00 %
MEDIASIXTE METAL	15, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis	727 380 230	100,00 %
MEDIASIXTE CZ	Cerpadlova 4 - 190 00 Praha 9 (République Tchèque)		100,00 %
QUAI DE SEINE (SCI)	75, rue de la Briche - 93200 Saint-Denis	393 847 140	100,00 %
<b>Sociétés sans activité ou en sommeil</b>			
SIT (en sommeil)	75, rue de la Briche - 93200 Saint-Denis	347 574 493	100,00 %
COULEUR 6 INC (en sommeil)	1819, boulevard René Levesque Ouest Bureau 300, Montréal, Québec H3H2P5 Canada		100,00 %
MEDIACOLOR CHILE (sans activité)	Consul Poinset 4546 - Quinta normal - Santiago (Chili)		99,91 %
MEDIA 6 ASIA (sans activité)	8/F., Tower 1, Tern Centre 237, Queen's Road Central (Hong-Kong)		100,00 %

## Partie 2 : Notes annexes au bilan

### NOTE 2.0 : CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ET DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les comptes des sociétés étrangères (bilan et compte de résultat) ont été convertis au cours de change historique pour les capitaux propres, au cours de clôture en vigueur au 30 septembre 2007 pour les autres postes du bilan et au cours moyen annuel pour le compte de résultat. Cette évaluation des comptes financiers s'est traduite par la comptabilisation d'un écart de conversion en augmentation des capitaux propres part du Groupe de 19 K€.

Pour les sociétés françaises, il n'existe pas de risque de change dans la mesure où la totalité des achats et des ventes sont effectués en euros, le chiffre d'affaires à l'export étant lui-même réalisé en euros.

### NOTE 2.1 : GOODWILL

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition de titres de sociétés consolidées, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à cette date.

En IFRS, le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet de test périodique de perte de valeur.

<i>(en milliers d'euros)</i> Sociétés	Montant net au 30/09/2006	Montant net au 30/09/2007
MEDIA 6 PRODUCTION CARTON	1 171	1 171
MEDIA 6 DESIGN	1 530	1 530
MEDIA 6 PRODUCTION BOIS	1 952	1 952
MEDIA 6 INSTALLATION MEDIAPHARM	302	302
MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE	912	912
COLORMEDIA	279	279
MEDIACOLOR SPAIN	432	432
CHRIS CRAFT	430	430
PRUGENT EBENISTERIE	2 917	2 721
<b>Total</b>	<b>9 925</b>	<b>9 729</b>

Lors du réexamen annuel de l'ensemble des goodwills, il n'a été apporté aucun correctif à la valorisation des goodwills résiduels tels que calculés au 30 septembre 2007 (voir note 2.4).

### NOTE 2.2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	+	-	30/09/2007
Valeur brute	1 441	74	(203)	1 312
Amortissements et dépréciations	(1 255)	(129)	203	(1 181)
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>(55)</b>		<b>131</b>

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels, amortis linéairement sur 36 mois.

## NOTE 2.3 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Méthode

En dehors des constructions et agencements des bâtiments d'exploitation en pleine propriété ou en crédit-bail des entités françaises qui ont été évalués à la juste valeur au 1<sup>er</sup> octobre 2004 sur la base d'une expertise conduite par un cabinet indépendant reconnu, les immobilisations sont évaluées initialement à leur coût, diminué ensuite du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les amortissements retenus sont linéaires pour l'ensemble des actifs.

Les principales durées d'utilisation sont rappelées ci-après :

Postes de l'actif	Durée
Constructions :	
– gros œuvre, structure	de 15 à 60 ans
– toiture et couverture	de 5 à 40 ans
– agencements	de 2 à 10 ans
Machines	de 5 à 10 ans
Autres	de 3 à 5 ans

### Variation des immobilisations corporelles

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	30/09/2006	Acquisitions	Cessions	30/09/2007
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	710	8		718
Constructions	21 526	1 313	(48)	22 791
Matériel et outillage	18 452	928	(1 517)	17 863
Autres immobilisations corporelles	8 218	476	(2 050)	6 644
Immobilisations corporelles en cours	171	(86)		85
Avances et acomptes		111		111
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>49 077</b>	<b>2 750</b>	<b>(3 615)</b>	<b>48 212</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>				
Terrains	(54)	(3)		(57)
Constructions	(1 707)	(986)	18	(2 675)
Matériel et outillage	(11 408)	(1 609)	1 379	(11 638)
Autres immobilisations corporelles	(6 068)	(733)	2 023	(4 778)
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>(19 237)</b>	<b>(3 331)</b>	<b>3 420</b>	<b>(19 148)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Terrains	656	5		661
Constructions	19 819	327	(30)	20 116
Matériel et outillage	7 044	(681)	(138)	6 225
Autres immobilisations corporelles	2 150	(257)	(27)	1 866
Immobilisations corporelles en cours	171	(86)		85
Avances et acomptes		111		111
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>29 840</b>	<b>(581)</b>	<b>(195)</b>	<b>29 064</b>

## Crédit-bail

Les biens en crédit-bail font l'objet d'un retraitement et ont été portés dans les comptes d'actifs correspondants comme s'ils avaient été acquis en pleine propriété, le solde restant dû ayant été porté au passif. Les loyers ont été ventilés entre les postes de dotations aux amortissements et de frais financiers. Les principaux contrats en cours concernent les locaux et des matériels industriels des sociétés MEDIASIXTE ALDIGE, MEDIASIXTE BOIS, MEDIASIXTE METAL et MEDIASIXTE LANNEMEZAN.

### IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes au 30/09/2006
		Exercice	Cumul	
Terrains	88			88
Constructions	4 377	(265)	(1 517)	2 860
Autres immobilisations corporelles	154		(154)	
<b>Totaux</b>	<b>4 619</b>	<b>(265)</b>	<b>(1 671)</b>	<b>2 948</b>

### ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Redevances payées		Redevances à payer	Prix d'achat résiduel
	Exercice	Cumul	Total	
Terrains et constructions	422	1 510	2 800	
<b>Totaux</b>	<b>422</b>	<b>1 510</b>	<b>2 800</b>	

### ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Redevances à payer			Total
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains et constructions	416	1 518	866	2 800
<b>Totaux</b>	<b>416</b>	<b>1 518</b>	<b>866</b>	<b>2 800</b>

## NOTE 2.4 : TESTS DE VALORISATION DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte potentielle de valeur existe, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les goodwill. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs (valeur des free cash flows actualisés sur 5 ans au taux de 8 %, valeur finale égale à la rente du dernier free cash flow actualisé à l'infini avec ou sans croissance). Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction du Groupe.

Aucune dépréciation n'a été constatée au 30 septembre 2007.

## NOTE 2.5 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières, marchandises et en-cours sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les critères retenus pour déprécier les stocks sont ceux couramment admis et une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure au coût de revient enregistré.

Les en-cours sont valorisés en fonction de l'avancement de chacune des affaires. La valorisation est établie sur la base des coûts de production.

La société conçoit et fabrique des produits spécifiques pour chacun de ses clients. Il n'existe donc pas de « catalogue produits » ni de « tarif produits » remis aux clients. Chaque marché est négocié sous forme d'appel d'offres en tenant compte du prix des matières premières au moment de la négociation avec le client. Le prix remis au client est garanti pour une période équivalente à la garantie de prix fournie par les fournisseurs. Il n'existe donc pas de risque prix matière.

### Évolution des stocks et en-cours de production

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Matières premières	2 458	2 987
En-cours de production	1 941	2 661
Produits finis	3 612	3 889
Marchandises		
<b>Total stocks bruts</b>	<b>8 011</b>	<b>9 537</b>
Matières premières	(131)	(262)
En-cours de production	(53)	
Produits finis	(162)	(170)
Marchandises		
<b>Total dépréciations</b>	<b>(346)</b>	<b>(432)</b>
<b>Total stocks nets</b>	<b>7 665</b>	<b>9 105</b>

### NOTE 2.6: CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances sont valorisées à leur juste valeur et sont à moins d'un an.

Une dépréciation ou perte de valeur est constatée dans le cas où un litige est identifié ou lorsqu'il existe un risque de survenance d'impayé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Créances clients (brutes)	21 096	25 366
Dépréciations	(331)	(466)
<b>Créances clients (nettes)</b>	<b>20 765</b>	<b>24 900</b>
Créances sur personnel et organismes sociaux	51	44
<b>Créances fiscales</b>	<b>1 230</b>	<b>1 969</b>
Autres créances (brutes)	585	491
Dépréciations		
<b>Autres créances (nettes)</b>	<b>585</b>	<b>491</b>
<b>Total créances clients et autres débiteurs (nettes)</b>	<b>22 631</b>	<b>27 404</b>

### NOTE 2.7: AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Prêts et cautionnement à moins d'un an	23	19
Charges constatées d'avance	439	502
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>462</b>	<b>521</b>

Les charges constatées d'avance sont des charges diverses de fonctionnement se rapportant à la période suivante.

**NOTE 2.8: VMP ET AUTRES PLACEMENTS**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, puis à chaque clôture à la juste valeur correspondant à la valeur de marché.

Toutes les valeurs mobilières de placement ont été classifiées en équivalents de trésorerie.

(en milliers d'euros)	30/09/2006	30/09/2007
Sicav et FCP monétaires	7 768	5 887
<b>Valeur comptable (évaluée à la valeur du marché)</b>	<b>7 768</b>	<b>5 887</b>

**NOTE 2.9: CAPITAUX PROPRES**

Au 30 septembre 2007, le capital social de 11 296 K€ est composé de 3 530 000 actions d'une valeur nominale de 3,20 €, de même catégorie et entièrement libérées.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 28 mars 2007, supervisé par l'AMF en date du 14 mars 2007, la société MEDIA 6 détenait 66 126 actions en propre au 30 septembre 2007 comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour un montant de 636 K€.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a attribué au cours des exercices 2004 et 2005 des plans d'options d'achats d'actions de la société à certains de ses salariés ou mandataires sociaux qui sont également mandataires sociaux dans d'autres filiales du Groupe.

Ces décisions sont conformes aux autorisations qui lui ont été accordées à cet effet par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2002 et celle du 29 août 2005. Ces autorisations sont par ailleurs conformes à la faculté qui en était par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par les programmes de rachats d'actions de MEDIA 6 SA, supervisés par l'AMF, en vigueur au moment de l'attribution.

**PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2005 / Prog. 2
Assemblée autorisant les plans d'options d'achat	27/03/2002	29/08/2005	29/08/2005
Conseil d'administration attribuant les plans d'options d'achat	24/03/2004	14/10/2005	08/12/2005
Nombre d'options d'achats attribuées :			
– aux mandataires sociaux	21 920	3 456	7 914
– aux salariés	5 760		1 108
<b>Nombre d'actions pouvant être achetées</b>	<b>27 680</b>	<b>3 456</b>	<b>9 022</b>
Point de départ de l'exercice possible des options	25/03/2008	15/10/2009	09/12/2009
Date d'expiration des options	24/03/2009	14/10/2010	08/12/2010
Prix d'exercice de l'option par action	6,28 €	10,49 €	9,16 €
Nombre d'options annulées	néant	3 456	3 957
Nombre d'options levées	néant	néant	néant
<b>Nombre d'options restantes au 30/09/2007</b>	<b>27 680</b>	<b>0</b>	<b>5 065</b>

L'avantage accordé aux salariés lors de l'attribution de stocks options, enregistré en complément de rémunération, en application de la norme IFRS 2, a été calculé suivant le modèle Black & Scholes. L'impact de ce calcul représente une charge avant impôt de –26 K€ au 30 septembre 2006 et de –25 K€ au 30 septembre 2007.

## NOTE 2.10 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

L'endettement financier global (courant et non courant) a diminué depuis le 30 septembre 2006, passant de 5 886 K€ à 4 754 K€.

### Variation des emprunts et dettes financières

#### PART À PLUS D'UN AN

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	+	-	30/09/2007
Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 379		(452)	1 927
Emprunts (crédit-bail)	2 291		(264)	2 027
Avances conditionnées	41		(41)	
Autres emprunts et dettes assimilées		16		16
<b>Total part à plus d'un an</b>	<b>4 711</b>	<b>16</b>	<b>(757)</b>	<b>3 970</b>

#### PART À MOINS D'UN AN

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	+	-	30/09/2007
Emprunts auprès d'établissements de crédit	768	452	(768)	452
Emprunts (crédit-bail)	320	300	(320)	300
Avances conditionnées	27		(27)	
Concours bancaires	46		(27)	19
Autres emprunts et dettes assimilées	7			7
Intérêts courus sur emprunts	7		(1)	6
<b>Total part à moins d'un an</b>	<b>1 175</b>	<b>752</b>	<b>(1 143)</b>	<b>784</b>

Les concours bancaires court terme d'exploitation de 19 K€ doivent être rapprochés des disponibilités inscrites à l'actif pour 2 470 K€ et des valeurs mobilières de placement, soit 5 887 K€, afin d'apprécier la trésorerie nette court terme positive de 8 338 K€ du Groupe à la clôture de l'exercice.

### Risques de taux et risques de change

Risques de taux d'intérêt : les emprunts du Groupe sont soit à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois, soit à taux fixe. Ces risques de taux ne font l'objet d'aucune couverture.

Risques de change : le Groupe MEDIA 6 est peu exposé aux risques de change compte tenu de la prépondérance de l'euro dans les volumes d'achats et de ventes. Les filiales qui sont localisées en dehors de la zone euro - MEDIACOLOR CHILE, COLORMEDIA CZ - et qui peuvent être amenées à enregistrer à l'échelle locale des écarts de change non négligeables demeurent toutefois non significatives de ce point de vue à l'échelle du Groupe.

### Information sur les clauses dites de défaut au sein des contrats d'emprunt

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA.

Les seules exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût du financement supporté par l'emprunteur.



## Clauses de défaut relatives aux emprunts MEDIA 6 SA auprès des établissements de crédit

	Encours résiduel utilisable ou utilisé au 30/09/2007	Échéance	Clauses de défaut en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers
<b>Emprunts à moyen terme :</b>			
Emprunt 2 500 K€ Souscrit en juin 2006 Durée : 7 ans	2 099 K€	10/06/2013	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€</li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme} + \text{crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} &lt; 1</math></li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme} + \text{crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} &lt; 4</math></li> <li>• <math>\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} &lt; 30\%</math></li> </ul>
<b>Sous-total</b>	<b>2 099 K€</b>		
<b>Emprunts mobilisables par billets :</b>			
Emprunt 762 K€ Souscrit en octobre 2001 Durée : 7 ans	136 K€ Non utilisé	30/10/2008	Exigibilité anticipée si le total des dettes de l'emprunteur à moyen et long terme ne reste pas inférieur à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % des fonds propres,</li> <li>• 3 années de capacité d'autofinancement (résultat net + amortissements).</li> </ul>
Emprunt 2 500 K€ Souscrit en mai 2006 Durée : 7 ans	2 050 K€ Non utilisé	22/05/2013	Exigibilité anticipée si non respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€</li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme} + \text{crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} &lt; 1</math></li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme} + \text{crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} &lt; 4</math></li> <li>• <math>\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} &lt; 30\%</math></li> </ul>
<b>Sous-total</b>	<b>2 186 K€</b> Non utilisé		
<b>Total général</b>	<b>2 099 K€</b>		

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application détaillées ci-dessus ne fait pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2007.

## NOTE 2.11 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET AUTRES PROVISIONS

### Indemnités de fin de carrière

Le risque de départ en retraite est provisionné dans les conditions suivantes :

Salariés concernés	Tous les salariés en CDI
Date départ à la retraite	60 ans pour les non-cadres 63 ans pour les cadres
Base	Indemnité conventionnelle de départ en retraite
Probabilité du risque	Jusqu'à 40 ans d'âge : de 1,5 % à 15 % ; de 41 ans à 50 ans d'âge : de 18 % à 45 % ; de 51 ans à 60 ans d'âge : de 50 % à 100 %
Taux moyen de revalorisation des salaires	1 %
Taux moyen charges sociales patronales	45 %
Actualisation	4,41 % au 30/09/2006 et 5,28 % au 30/09/2007

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode prospective prenant en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

A partir de ces hypothèses, l'impact annuel enregistré en résultat courant se décompose comme suit :

- \* coût des services rendus : 99 K€,
  - \* coût financier : 40 K€,
  - \* impact des écarts actuariels : -205 K€,
- soit au total, un produit de 66 K€.

Aucune provision n'a été constituée pour les filiales chilienne, espagnole et tchèque, ces dernières n'ayant aucune obligation légale ou constructive en la matière.

### Variation des engagements envers le personnel et autres provisions

#### ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	30/09/2006	+	-	30/09/2007
Provisions indemnités de départ à la retraite	899	24	(90)	833
<b>Total engagements envers le personnel</b>	<b>899</b>	<b>24</b>	<b>(90)</b>	<b>833</b>

#### AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	30/09/2006	Augmentation Dotation	Diminution		30/09/2007
			Utilisation	Reprise	
Provisions pour litiges	137	73	(24)	(73)	113
Provisions pour risques prud'homaux	813	123	(163)	(379)	394
<b>Sous-total (&gt; 1 an)</b>	<b>950</b>	<b>196</b>	<b>(187)</b>	<b>(452)</b>	<b>507</b>
Provisions pour litiges (< 1 an)	27	5	(16)		16
Provisions pour risques sociaux (< 1 an)		160			160
Provisions pour restructuration (< 1 an)	110		(110)		
<b>Sous-total (&lt; 1 an)</b>	<b>137</b>	<b>165</b>	<b>(126)</b>		<b>176</b>
<b>Total autres provisions</b>	<b>1 087</b>	<b>361</b>	<b>(313)</b>	<b>(452)</b>	<b>683</b>

**NOTE 2.12 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS**

Les dettes fournisseurs et des autres créditeurs sont à moins d'un an.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Fournisseurs	16 119	19 379
Dettes sur acquisitions d'actifs	859	550
Dettes sociales	5 005	5 003
Dettes fiscales	1 895	1 794
Compte courant		
Dividendes à payer	5	5
Autres dettes	1 848	2 622
<b>Total dettes fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>25 731</b>	<b>29 353</b>

**NOTE 2.13 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Produits constatés d'avance	1 698	1 913
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>1 698</b>	<b>1 913</b>

**Partie 3 : Notes annexes aux compte de résultat****NOTE 3.0 : CHIFFRE D'AFFAIRES****Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires**

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée :

- \* soit à la livraison des produits (base Ex Work - départ usine ou entrepôt) ;
- \* soit à l'avancement pour les prestations de services (installation, agencement...).

**Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activités**

Les principes de classement des différentes activités du Groupe par secteurs sont les suivants :

- \* le secteur Production, qui regroupe les activités :
  - Carton,
  - Plastique,
  - Métal,
  - Bois,
  - Mèches et mèches ;
- \* le secteur Services, qui regroupe les activités :
  - Création,
  - Installation et pharmacie,
  - Agencement de mobilier commercial multi-matériaux
  - Divers (s'il y a lieu).

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Secteur Production	40 689	52 688
Secteur Services	32 729	29 806
<b>Total</b>	<b>73 418</b>	<b>82 494</b>

### Répartition du chiffre d'affaires par secteurs géographiques

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
France	66 971	76 770
Europe (hors France)	5 274	5 413
Reste du monde	1 173	311
<b>Total</b>	<b>73 418</b>	<b>82 494</b>

### NOTE 3.1 : RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

#### Résultat opérationnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Secteur Production	660	1 351
Secteur Services	2 934	2 957
<b>Total</b>	<b>3 594</b>	<b>4 308</b>

#### Résultat nets

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Secteur Production	(254)	557
Secteur Services	2 497	2 095
<b>Total</b>	<b>2 243</b>	<b>2 652</b>

### NOTE 3.2 : CHARGES DE PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Salaires	(17 091)	(17 900)
Charges sociales	(6 315)	(6 982)
Frais d'intérim	(2 179)	(4 014)
Participation	(196)	(186)
Dotations nettes engagements de retraite	6	66
<b>Total</b>	<b>(25 775)</b>	<b>(29 016)</b>

**NOTE 3.3 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS****DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(120)	(128)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(3 091)	(3 331)
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations</b>	<b>(3 211)</b>	<b>(3 459)</b>

**DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Dotations aux provisions pour litiges salariaux	(121)	(288)
Dotations aux provisions pour autres litiges	(62)	(73)
Dotations pour dépréciations des actifs courants	(367)	(344)
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(550)</b>	<b>(705)</b>
Reprises/utilisations sur provisions pour litiges salariaux	250	542
Reprises/utilisations sur provisions pour autres litiges	53	98
Reprises/utilisations sur dépréciations des actifs circulants	855	158
Reprises/utilisations sur provisions	1 158	798
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	<b>608</b>	<b>93</b>

**NOTE 3.4 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Subventions d'exploitation	25	18
Subventions d'investissement	28	77
Autres charges d'exploitation	(1 082)	(422)
<b>Total autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>(1 029)</b>	<b>(327)</b>

Au 30 septembre 2007, la charge consolidée relative aux honoraires des Commissaires aux comptes intervenant pour l'ensemble des filiales du Groupe (y compris la consolidation) s'élevait à - 253 K€.

**NOTE 3.5 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles	(13)	
Cessions d'immobilisations corporelles	58	34
Transferts de charges	74	90
Dotations aux provisions pour charges non récurrentes	(115)	
Charges et produits non récurrents	156	104
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>160</b>	<b>228</b>

### NOTE 3.6 : COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La gestion de trésorerie est centralisée par la holding MEDIA 6 SA. Chaque filiale dispose d'un compte courant rémunéré en fonction du taux du marché sur lequel MEDIA 6 SA place ses excédents et approvisionne ses insuffisances (sauf pour les emprunts antérieurement conclus par les entreprises nouvellement rachetées). Seul l'excédent global de trésorerie (ou l'insuffisance globale) est placé ou emprunté par la holding sur le marché.

### NOTE 3.7 : IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Impôt sur les résultats	(1 156)	(1 740)
Impôts différés	(59)	213
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1 215)</b>	<b>(1 527)</b>

L'impôt sur les résultats des sociétés françaises a été comptabilisé au 30/09/2007 au taux de 33,33 % majoré de la contribution sociale de 3,3 % sur une partie de l'impôt société, soit un taux effectif global de 34,43 %.

L'impôt sur les résultats des sociétés étrangères a été comptabilisé au 30/09/2007 au taux en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les impôts différés en consolidation résultent des retraitements et éliminations pratiqués, et des différences temporelles apparaissant entre les bases comptables et les bases fiscales. Ils sont évalués en utilisant les règles fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la clôture.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 209 K€ et les impôts différés passifs à 5 439 K€ ; la variation de l'impôt différé comptabilisée au compte de résultat annuel se traduit par un produit de 213 K€.

#### IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Différences temporelles (social vs fiscal)	116	214
Marge sur stocks	7	(1)
Amortissements dérogatoires	(15)	(50)
Activation de reports déficitaires	9	
Réévaluation des constructions	21	
Crédit-bail	(9)	
Autres	23	46
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>152</b>	<b>209</b>

#### IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Différences temporelles (social vs fiscal)	(363)	(296)
Marge sur stocks	(33)	(11)
Amortissements dérogatoires	1 079	1 103
Réévaluation des constructions	4 720	4 516
Crédit-bail	23	76
Activation des reports déficitaires	(17)	(59)
Provisions internes	96	116
Autres	27	(6)
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>5 532</b>	<b>5 439</b>

## Analyse et variation du taux de l'impôt sur les sociétés

**TAUX DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

(en milliers d'euros)	30/09/2006	30/09/2007
Profit net consolidé	2 243	2 652
Impôt sur les bénéfiques	1 215	1 527
<b>Profit net consolidé imposable</b>	<b>3 458</b>	<b>4 179</b>
Impôts sur les sociétés théorique	1 191	1 439
<b>Taux d'imposition de droit commun</b>	<b>34,43 %</b>	<b>34,43 %</b>
Différences permanentes	(19)	95
Déficits reportables non activés	91	8
Ecarts de taux d'imposition	(48)	(15)
<b>Impôt sur les sociétés comptabilisé</b>	<b>1 215</b>	<b>1 527</b>
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>35,14 %</b>	<b>36,54 %</b>

**NOTE 3.8: RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est calculé par rapport au résultat part du Groupe.

	30/09/2006	30/09/2007
Résultat net consolidé (part du Groupe, en K€)	2 119	2 537
Nombre moyen d'actions	3 530 000	3 530 000
<b>Résultat net par action de base</b>	<b>0,60</b>	<b>0,72</b>
Equivalents actions sur options de souscription	40 158	36 702
Elimination actions propres	(51 678)	(66 126)
Nombre moyen d'actions après effet des conversions potentielles	3 518 480	3 500 576
<b>Résultat net par action dilué</b>	<b>0,60</b>	<b>0,72</b>

**NOTE 3.9: EFFECTIFS**

Au 30 septembre 2007, le Groupe MEDIA 6 emploie 685 personnes, dont :

- \* cadres / maîtrise 29 %,
- \* ouvriers / employés 71 %.

Les principes de classement des différentes activités du Groupe sont décrits en note 3.0.

Effectifs par secteurs d'activités	30/09/2006	30/09/2007
Secteur Production	591	580
Secteur Services	95	105
<b>Total effectifs</b>	<b>686</b>	<b>685</b>

Il est rappelé que la répartition des effectifs par secteurs d'activités présentée ci-dessus, traduit une situation ponctuelle arrêtée au 30 septembre 2007. La variation d'activité au cours de l'exercice a corrélativement entraîné, spécialement en ce qui concerne le secteur Production, un ajustement des effectifs. Le nombre de salariés n'a donc pas nécessairement été toujours le même au cours de la période écoulée.

## Partie 4 : Évènements postérieurs à la clôture

### MEDIA 6 ROMANIA

En novembre 2007, la filiale MEDIA 6 ROMANIA a été créée, basée à Ploiesti, dont la vocation est d'assurer un complément de capacité pour le développement de l'activité « Mèches » en Europe de l'Est.

### Acquisition d'un bâtiment destiné à devenir le futur siège social

En date du 30 octobre 2007, le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a donné son accord pour l'acquisition d'un immeuble d'une surface de 5 000 m<sup>2</sup> (dont 2 400 m<sup>2</sup> de bureau) sis à Tremblay-en-France (ZAC Paris Nord II) destiné à devenir le futur siège social de MEDIA 6 SA. L'achat a été finalement conclu le 20 décembre 2007. La société MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE (SARL) a été créée le 19 décembre 2007 pour détenir cet immeuble et en assurer la gestion.

## Partie 5 : Engagements hors bilan

### Cautions accordées par MEDIA 6 SA

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution auprès des banques :

- ✱ Bawag International Bank de la filiale COLORMEDIA CZ à Prague pour 280 K€
- ✱ Banque Nationale du Canada de la filiale COULEUR 6 INC à Montréal pour 10 000 dollars canadiens, soit 7 K€ au 30 septembre 2007 pouvant être portés, après accord préalable de MEDIA 6 SA, jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 71 K€ le cas échéant.

La société MEDIA 6 s'est portée caution au profit des organismes de crédit-bail immobilier Fructicomi et Slibail, à raison d'un contrat de crédit-bail immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE BOIS, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte-Pazanne. Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 729 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la société de crédit-bail immobilier Bail Entreprises, à raison d'un contrat de crédit immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE ALDIGE, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul. Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 523 K€.



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Media 6 SA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Goodwill

La note 2.4 de l'annexe expose les modalités de suivi et d'évaluation de la valeur des actifs immobilisés, notamment des goodwill inscrits à l'actif du bilan consolidé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode utilisée et des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations prévues à l'article L. 225-102-1, alinéas 1 et 2 du Code de Commerce.

Paris La Défense et Sannois, le 14 mars 2008.

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG SA

Grégoire Menou  
Associé

CHD Audit & Conseil

Michel Stallivieri  
Associé

# Facteurs de risque et responsabilité environnementale

## Facteurs de risque

### LES RISQUES D'EXPLOITATION

#### Risque lié aux conditions de marché

La communication sur le point de vente est un secteur d'activité fortement concurrentiel et très atomisé. Le positionnement du Groupe MEDIA 6 sur ce marché est d'apporter en permanence un ensemble diversifié de produits et de prestations : intégration verticale (création, fabrication, agencement, installation), intégration horizontale (offre multi matériaux avec des usines spécialisées). L'outil de production est à la pointe dans son domaine d'activité.

#### Assurances

Le Groupe a toujours assuré de manière satisfaisante ses activités dans des conditions conformes aux normes de la profession. Il a mis en place des programmes d'assurance qui permettent une couverture pour divers risques et activités importants qui concernent :

- \* les risques de dommages matériels et les pertes d'exploitation qui en résultent ;
- \* la responsabilité civile ;
- \* la responsabilité des dirigeants ;
- \* le transport.

Le Groupe MEDIA 6 a souscrit des assurances supplémentaires lorsque cela était nécessaire, soit pour respecter les lois en vigueur, soit pour couvrir plus spécifiquement les risques dus à une activité ou à des circonstances particulières.

Les programmes d'assurance sont supervisés par un courtier spécialisé et répartis sur des compagnies d'assurance européennes à surface financière importante.

### LES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

#### Risque de change

Le Groupe MEDIA 6 est peu exposé aux risques de change compte tenu de la prépondérance de l'euro dans les volumes d'achats et de ventes.

Les filiales qui sont localisées en dehors de la zone euro – MEDIACOLOR CHILE, COLORMEDIA en République Tchèque – et qui peuvent être amenées à enregistrer à l'échelle locale des écarts de change non négligeables demeurent toutefois non significatives de ce point de vue à l'échelle du Groupe.

#### Risque pays

Aucune activité n'est développée dans un pays identifié comme risqué.

### LES RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

#### Risque clients

Le risque de non-recouvrement des créances clients est maîtrisé en amont par une bonne connaissance du marché, de sa clientèle et, pour certains nouveaux clients, par la détermination d'en-cours résultant d'analyses financières spécifiques. Les créances sont réparties sur environ 500 clients (entités juridiques différentes), dont aucun ne dépasse 7 % du chiffre d'affaires consolidé.

#### Risque sur les engagements financiers

Le risque d'incapacité à faire face à ses engagements financiers est extrêmement faible pour le Groupe MEDIA 6 du fait d'un niveau d'endettement à long terme inférieur à 10 % des capitaux propres consolidés et d'une trésorerie nette significative représentant près de 10 % du total du bilan consolidé.

### Risque de sensibilité des capitaux propres

Une partie des actifs (11,5 % du total actif consolidé au 30 septembre 2007) est composée d'éléments incorporels (goodwills) dont la valeur dépend en grande partie de résultats opérationnels futurs. L'évaluation de ces goodwills suppose également que le Groupe MEDIA 6 formule des hypothèses réalistes sur des éléments qui sont par nature incertains. Au cas où un changement intervenait dans les hypothèses sous-tendant cette évaluation, une réduction des capitaux propres serait à enregistrer.

### Risque de déficience du contrôle interne

L'organisation générale du contrôle interne du Groupe MEDIA 6 repose sur une centralisation et une coordination des services administratifs. Elle concerne les systèmes d'information utilisés par les filiales, le contrôle budgétaire, l'élaboration des comptes consolidés, la gestion centralisée de la trésorerie, les opérations de nature juridique ou financière.

Le Groupe MEDIA 6 étend par ailleurs progressivement à l'ensemble de ses filiales un ensemble de procédures et normes communes dans des domaines variés : gestion des achats, suivi des engagements, procédures qualité...

### Risque d'erreurs ou de pertes de données informatiques

Les filiales françaises du Groupe sont dotées d'un système informatique de base intégrant la gestion commerciale, la gestion de production et la gestion comptable. Les informations peuvent être ainsi suivies en temps réel, les risques d'erreur liés à la saisie multiple sont réduits.

Pour pallier aux risques de panne, de coupure électrique, d'attaque de virus ou de vol de données, le Groupe MEDIA 6 s'est doté des outils appropriés tels que onduleurs, pare-feux, anti-virus. Par ailleurs des sauvegardes journalières sont effectuées et stockées sur des sites différents.

## Responsabilité environnementale

Le Groupe MEDIA 6 a fait de sa responsabilité environnementale un engagement important de sa politique, souvent en collaboration directe avec ses clients.

Les activités du Groupe ne comprennent pas de risque environnemental majeur direct. Toutefois certains de nos sites industriels en France sont considérés comme « installations classées pour la protection de l'environnement » et soumis à ce titre aux contrôles de la DRIRE. Les points pouvant avoir des impacts environnementaux et qui font l'objet d'actions spécifiques concernent notamment :

- \* la maîtrise des consommations d'énergie ;
- \* la maîtrise des nuisances sonores vis-à-vis du personnel ;
- \* la maîtrise des nuisances pour les riverains ;
- \* la gestion des déchets ;
- \* le recyclage et la valorisation des déchets par des sous-traitants spécialisés ;
- \* la gestion des rejets de composés organiques volatils (COV) ;
- \* le stockage de produits sensibles, avec bacs de rétention.

Les sites industriels planifient et réalisent des contrôles périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires applicables. Selon les besoins, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence, un plan d'action est mis en place pour y remédier.

A la clôture de l'exercice au 30 septembre 2007, aucune provision n'a été constituée pour risques en matière d'environnement.

# Comptes sociaux MEDIA 6 SA au 30 septembre 2007

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration du 7 janvier 2008 relatif aux comptes sociaux de MEDIA 6 SA arrêtés au 30 septembre 2007

### ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

L'ensemble des produits d'exploitation a représenté 6 646 K€, en progression de 4,3 % sur l'exercice précédent. Ils correspondent essentiellement à des prestations de services refacturées aux différentes filiales du Groupe.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est établi à 5 863 K€, en diminution de 3,5 % sur l'année dernière.

Le résultat d'exploitation s'est ainsi élevé à 783 K€ contre 296 K€ pour le précédent exercice.

Le résultat financier comprend 2 318 K€ de dividendes perçus (2 506 K€ en 2005/2006). Les provisions résiduelles sur les titres de participation ont fait l'objet d'une reprise sur l'exercice.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour – 136 K€, le résultat net de l'exercice est un profit de 3 474 K€.

### ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En date du 30 octobre 2007, le Conseil d'Administration de MEDIA 6 SA a donné son accord pour l'acquisition d'un immeuble d'une surface de 5 000 m<sup>2</sup> (dont 2 400 m<sup>2</sup> de bureau) sis à Tremblay-en-France (ZAC Paris Nord II) destiné à devenir le futur siège social de MEDIA 6 SA. L'achat a été finalement conclu le 20 décembre 2007. La société MEDIASIXTE BOIS DE LA PIE (SARL) a été créée le 19 décembre 2007 pour détenir cet immeuble et en assurer la gestion.

## Comptes sociaux de MEDIA 6 SA au 30 septembre 2007

### BILAN - ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2004	Septembre 2005	Septembre 2006	Septembre 2007
Immobilisations incorporelles	1		45	107	44
Immobilisations corporelles	1		231	273	212
Immobilisations financières	1	22 052	24 708	30 980	31 434
<b>Actif immobilisé</b>		<b>22 052</b>	<b>24 984</b>	<b>31 360</b>	<b>31 690</b>
Clients et comptes rattachés	2		1 238	849	1 169
Autres créances et comptes de régularisation	2	3 995	1 760	2 457	5 588
Valeurs mobilières de placement		2 755	5 758	7 765	5 850
Disponibilités		16	596	80	533
<b>Actif circulant</b>		<b>6 766</b>	<b>9 352</b>	<b>11 151</b>	<b>13 140</b>
<b>Total actif</b>		<b>28 818</b>	<b>34 336</b>	<b>42 511</b>	<b>44 830</b>

### BILAN - PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes annexes	Septembre 2004	Septembre 2005	Septembre 2006	Septembre 2007
Capital	4	11 400	11 400	11 296	11 296
Réserves		1 696	5 559	8 808	13 283
Résultat de l'exercice		3 681	3 966	5 064	3 474
Provisions réglementées				66	51
<b>Capitaux propres</b>		<b>16 777</b>	<b>20 925</b>	<b>25 234</b>	<b>28 104</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			<b>529</b>	<b>536</b>	<b>344</b>
Emprunts et dettes financières	5	2 029	1 038	2 671	2 121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			476	469	355
Autres dettes et comptes de régularisation	3	10 012	11 368	13 601	13 906
<b>Dettes</b>		<b>12 041</b>	<b>12 882</b>	<b>16 741</b>	<b>16 382</b>
<b>Total passif</b>		<b>28 818</b>	<b>34 336</b>	<b>42 511</b>	<b>44 830</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes annexes	Septembre 2004	Septembre 2005	Septembre 2006	Septembre 2007
<b>Total des produits d'exploitation</b>			7 617	6 370	6 646
Achats et charges externes		(32)	(2 360)	(2 204)	(2 303)
Impôts, taxes et versements assimilés			(253)	(170)	(161)
Charges de personnel			(3 993)	(3 412)	(3 662)
Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation			(236)	(287)	130
Autres charges et produits d'exploitation			(72)	(1)	133
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(32)</b>	<b>(6 914)</b>	<b>(6 074)</b>	<b>(5 863)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(32)</b>	<b>703</b>	<b>296</b>	<b>783</b>
Résultat financier	6	3 900	3 353	4 692	2 809
<b>Résultat courant</b>		<b>3 868</b>	<b>4 056</b>	<b>4 988</b>	<b>3 592</b>
Résultat exceptionnel	7	(334)	653	(194)	18
Impôt sur les résultats		147	(743)	270	(136)
<b>Résultat net</b>		<b>3 681</b>	<b>3 966</b>	<b>5 064</b>	<b>3 474</b>

# Annexe aux comptes sociaux

## Règles et méthodes comptables

La société MEDIA 6 n'a pas d'activité industrielle ou commerciale propre. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004, elle a toutefois repris l'activité de la société MEDIA 6 GESTION à la suite d'une transmission universelle de patrimoine. MEDIA 6 SA regroupe ainsi les services communs et généraux des sociétés du Groupe. Elle assume en conséquence les obligations juridiques et financières, et fournit les prestations de services corrélatives aux sociétés du Groupe notamment dans les domaines suivants : service commercial, communication, informatique, structure de direction. En outre, MEDIA 6 SA gère et assume des charges de diverses natures, dès lors qu'elles bénéficient directement ou indirectement aux sociétés du Groupe.

Afin que chaque filiale assume l'ensemble des charges qui lui incombent, il a été convenu que les frais engagés par MEDIA 6 SA soient refacturés aux filiales, assortis d'une majoration destinée à assurer la rémunération des capitaux investis. Les modalités de détermination de la quote-part de chaque société filiale font l'objet de conventions de prestations de services pour chaque filiale.

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- \* continuité d'exploitation,
  - \* permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - \* indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires ou à leur coût de production.

Ce poste est constitué essentiellement de logiciels et autres droits similaires.

- \* amortissement comptable : 3 ans linéaire,
- \* amortissement fiscal : 1 an linéaire.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Amortissements pour dépréciation	
	comptable	fiscal
Installations techniques, matériel et outillage	L 5 ans	D 5 ans
Installations, agencements, aménagements	L 5 à 8 ans	L 5 à 8 ans
Matériel de transport	L 4 ans	L 4 ans
Matériel de bureau et informatique	L 3 à 5 ans	L/D 3 à 5 ans
Mobilier	L 5 ans	L 5 ans

## Titres de participation

Lors de la clôture annuelle, MEDIA 6 compare individuellement la valeur comptable brute de chaque titre par rapport à la valeur du titre concerné traduite en fonction des critères :

- \* objectifs : quote-part de situation nette, rentabilité ;
- \* prévisionnels : perspectives de rentabilité, conjoncture, etc.

Des dépréciations sont éventuellement constituées à hauteur des moins-values latentes issues de ces comparaisons sans compensation avec les plus-values latentes.

## Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale historique. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité.

## Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées par :

- \* des provisions pour indemnités de fin de carrière ;
- \* des provisions pour litiges.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont calculées personne par personne et selon les dispositions de la convention collective. Elles tiennent compte de l'ancienneté des salariés et de la probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les provisions pour litiges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressource nécessaire à l'extinction de l'obligation.



## Informations relatives au bilan et au compte de résultat

### NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Tableau de variation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 30/09/2006	Acquisitions Dotations	Sorties Reprises	Autres dont TUP	Solde au 30/09/2007
<b>VALEURS BRUTES :</b>					
Immobilisations incorporelles	595	15			610
Immobilisations corporelles	802	55	(177)		680
Autres participations	31 027	2	(201)		30 828
Prêts et autres immobilisations financières	586	136	(71)		651
Immobilisations financières	31 613	138	(272)		31 479
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>33 010</b>	<b>208</b>	<b>(449)</b>		<b>32 769</b>
<b>AMORTISSEMENTS, PROVISIONS :</b>					
Immobilisations incorporelles	(488)	(77)			(565)
Immobilisations corporelles	(529)	(116)	177		(468)
Autres participations	(546)		546		
Prêts et autres immobilisations financières	(87)	(1)	42		(46)
Immobilisations financières	(633)	(1)	588		(46)
<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>(1 650)</b>	<b>(194)</b>	<b>765</b>		<b>(1 079)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>31 360</b>	<b>14</b>	<b>316</b>		<b>31 690</b>

### Évolution des provisions sur titres de participation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 30/09/2006	Dotations	Reprises	Solde au 30/09/2007
MEDIASIXTE BOIS	(59)		59	
MEDIASIXTE METAL	(487)		487	
MEDIA 6 AGENCEMENT				
<b>Total</b>	<b>(546)</b>		<b>546</b>	

Les titres de participation et VMP comprennent, au 30/09/2007, 66 126 actions propres MEDIA 6 SA enregistrées pour 636 K€ dont 14 448 actions acquises au cours de l'exercice pour un montant total de 131 K€, au cours moyen d'achat de 9,08€ dans le cadre du programme de rachat ayant fait l'objet d'un descriptif publié le 14 mars 2007 auprès de l'AMF.

Le cours moyen du titre MEDIA 6 pendant le mois de septembre 2007 s'est élevé à 8,94€. La valeur économique des 66 126 actions auto-détenues est de 590 K€. Cette valeur étant inférieure à la valeur comptable, il a été constaté une provision d'un montant de 45 K€.

MEDIA 6 SA a par ailleurs poursuivi ses opérations d'achat et ventes de ses propres actions au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de Bourse TSAF pour assurer la régulation du cours de l'action MEDIA 6 et sa cotation en continu. De ces opérations, il résulte à la rubrique « valeurs mobilières de placement » un total net de 1 404 actions MEDIA 6 pour un montant de 13 K€ à la clôture. Ces titres ne sont pas destinés à être conservés durablement.

## NOTE 2 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS, AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

### Clients et comptes rattachés

Au 30 septembre 2007, les clients et comptes rattachés concernent essentiellement des sociétés du Groupe. L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

### Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs nettes			
	30/09/2004	30/09/2005	30/09/2006	30/09/2007
Groupe et associés	4 633	1 631	1 274	5 440
Créances diverses		99	1 160	109
Charges constatées d'avance		30	23	39
<b>Totaux</b>	<b>4 633</b>	<b>1 760</b>	<b>2 457</b>	<b>5 588</b>

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

## NOTE 3 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs nettes			
	30/09/2004	30/09/2005	30/09/2006	30/09/2007
Groupe et associés	8 306	9 788	9 908	10 254
Etat : dettes fiscales	695	276	172	704
Autres dettes	1 011	1 304	3 521	2 948
<b>Totaux</b>	<b>10 012</b>	<b>11 368</b>	<b>13 601</b>	<b>13 906</b>

La répartition dans le temps de ces dettes est la suivante :

- \* part à moins d'un an : 13 356 K€,
- \* part à plus d'un an : 550 K€.

## NOTE 4 : VMP ET AUTRES PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, puis à chaque clôture à la juste valeur correspondant à la valeur du marché.

Toutes les valeurs mobilières de placement ont été classifiées en équivalents de trésorerie.

### VMP et autres placements

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2006	30/09/2007
Sicav et FCP monétaires	7 765	5 850
<b>Valeur comptable (évaluée à la valeur du marché)</b>	<b>7 765</b>	<b>5 850</b>

**NOTE 5 : CAPITAL SOCIAL**

Le capital social de 11 296 K€ est constitué de 3 530 000 actions d'une valeur nominale de 3,20 €.

**Variation des capitaux propres**

(en milliers d'euros)

**Situation à l'ouverture de l'exercice au 30/09/2006**

Capitaux propres avant distribution sur résultat antérieurs	25 234
Distribution sur résultats antérieurs	(589)
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs	24 645

**Variation en cours d'exercice**

Résultat de l'exercice	3 474
Amortissements dérogatoires	(15)

**Situation à la clôture de l'exercice au 30/09/2007**

Capitaux propres avant répartition	28 104
------------------------------------	--------

Le Conseil d'administration n'a pas attribué au cours de l'exercice écoulé de plans d'options d'achats d'actions de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 29 août 2005, dans les conditions prévues par la 1<sup>re</sup> résolution et conformément à la faculté par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par le programme de rachats d'actions de MEDIA 6 SA en vigueur, dont le descriptif est publié au travers de l'AMF, a décidé d'autoriser le Conseil d'Administration à attribuer des plans d'options d'achats d'actions à des salariés ou des mandataires sociaux de la société et de ses filiales contrôlées à 50 % au moins pour une période de deux ans se terminant le 28 août 2007.

Au 30 septembre 2007, la situation est la suivante :

**PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2005 / Prog. 2
Assemblée autorisant les plans d'options d'achat	27/03/2002	29/08/2005	29/08/2005
Conseil d'administration attribuant les plans d'options d'achat	24/03/2004	14/10/2005	08/12/2005
Nombre d'options d'achats attribuées :			
• aux mandataires sociaux	21 920	3 456	7 914
• aux salariés	5 760		1 108
<b>Nombre d'actions pouvant être achetées</b>	<b>27 680</b>	<b>3 456</b>	<b>9 022</b>
Point de départ de l'exercice possible des options	25/03/2008	15/10/2009	09/12/2009
Date d'expiration des options	24/03/2009	14/10/2010	08/12/2010
Prix d'exercice de l'option par action	6,28 €	10,49 €	9,16 €
Nombre d'options annulées	néant	3 456	3 957
Nombre d'options levées	néant	néant	néant
<b>Nombre d'options restantes au 30/09/2007</b>	<b>27 680</b>	<b>0</b>	<b>5 065</b>

**NOTE 6 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

(en milliers d'euros)	30/09/2006	Augmentation Dotation	Diminution		30/09/2007
			Utilisation	Reprise	
Provisions indemnités de fin de carrière	130	104		(130)	104
Provisions pour litiges	406	160	(70)	(256)	240
<b>Total provisions risques et charges</b>	<b>536</b>	<b>264</b>	<b>(70)</b>	<b>(386)</b>	<b>344</b>

## NOTE 7 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS

### Information sur les clauses dites de défaut au sein des contrats d'emprunt

Par principe, au sein du Groupe, les emprunts auprès des établissements de crédit sont contractés par MEDIA 6 SA.

Les seules exceptions concernent des reliquats d'emprunts qui ont été souscrits par certaines filiales préalablement à leur acquisition par MEDIA 6 SA.

Les banques insèrent habituellement dans leurs contrats des clauses dites de défaut qui en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers peuvent entraîner notamment une accélération de l'exigibilité du passif financier concerné ou une augmentation du coût du financement supporté par l'emprunteur.

### Clauses de défaut relatives aux emprunts MEDIA 6 SA auprès des établissements de crédit

	Encours résiduel utilisable ou utilisé au 30/09/2007	Échéance	Clauses de défaut en cas d'évolution défavorable de certains ratios financiers
<b>Emprunts à moyen terme :</b>			
Emprunt 2 500 K€ Souscrit en juin 2006 Durée : 7 ans	2 099 K€	10/06/2013	Exigibilité anticipée si non-respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€</li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} &lt; 1</math></li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} &lt; 4</math></li> <li>• <math>\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} &lt; 30\%</math></li> </ul>
<b>Sous-total</b>	<b>2 099 K€</b>		
<b>Emprunts mobilisables par billets :</b>			
Emprunt 762 K€ Souscrit en octobre 2001 Durée : 7 ans	136 K€ Non utilisé	30/10/2008	Exigibilité anticipée si le total des dettes de l'emprunteur à moyen et long terme ne reste pas inférieur à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % des fonds propres,</li> <li>• 3 années de capacité d'autofinancement (résultat net + amortissements).</li> </ul>
Emprunt 2 500 K€ Souscrit en mai 2006 Durée : 7 ans	2 050 K€ Non utilisé	22/02/2013	Exigibilité anticipée si non respect des conditions suivantes sur la base des comptes consolidés annuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• fonds propres supérieurs ou égaux à 24 000 K€</li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{fonds propres}} &lt; 1</math></li> <li>• <math>\frac{\text{total des dettes à moyen et long terme + crédit-bail retraité}}{\text{CAF}} &lt; 4</math></li> <li>• <math>\frac{\text{frais financiers (corrigés du crédit-bail)}}{\text{EBE}} &lt; 30\%</math></li> </ul>
<b>Sous-total</b>	<b>2 186 K€ Non utilisé</b>		
<b>Total général</b>	<b>2 099 K€</b>		

L'examen de ces clauses de défaut et des conditions de leur application détaillées ci-dessus ne fait pas apparaître de probabilité d'occurrence des faits générateurs propres à chacune d'entre elles à la clôture des comptes au 30 septembre 2007.

**NOTE 8 : RÉSULTAT FINANCIER**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2004</b>	<b>30/09/2005</b>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Dividendes perçus	4 333	3 601	2 506	2 318
Intérêts et charges nets	(80)	(52)	(72)	(97)
Abandon de créances en faveur de filiales		(1 950)		
Provision pour dépréciation des titres	(353)	1 754	2 345	588
Autres provisions			(87)	
<b>Totaux</b>	<b>3 900</b>	<b>3 353</b>	<b>4 692</b>	<b>2 809</b>

**NOTE 9 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2004</b>	<b>30/09/2005</b>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Provision pour dépréciation du compte courant COULEUR 6	(312)	610		
Résultat de cession participations et immobilisations corporelles		30	(149)	1
Intérêts litige compl. prix MEDIACOLOR SPAIN	(9)			
Divers	(13)	13	(45)	17
<b>Totaux</b>	<b>(334)</b>	<b>653</b>	<b>(194)</b>	<b>18</b>

**NOTE 10 : IMPÔT SUR LES RÉSULTATS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/2004</b>	<b>30/09/2005</b>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2007</b>
Impôt sur résultat courant	43	(16)	(71)	(293)
Impôt sur résultat exceptionnel à court terme	3	(5)	66	(6)
Variation d'impôt liée à l'intégration fiscale	101	(722)	275	163
<b>Totaux</b>	<b>147</b>	<b>(743)</b>	<b>270</b>	<b>(136)</b>

**NOTE 11 : EFFECTIFS**

Au 30 septembre 2007, MEDIA 6 SA emploie 38 personnes, dont :

- cadres / maîtrise 82 %,
- employés 18 %.

**NOTE 12 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Néant.

## NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Cautions accordées par MEDIA 6 SA

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution auprès des banques :

- ✱ Bawag International Bank de la filiale COLORMEDIA CZ (anciennement CREAPAKT) à Prague pour 280 K€ ;
- ✱ Banque Nationale du Canada de la filiale COULEUR 6 INC à Montréal pour 10 000 dollars canadiens, soit 7 K€ au 30 septembre 2007 pouvant être portés, après accord préalable de MEDIA 6 SA, jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 71 K€ le cas échéant.

La société MEDIA 6 s'est portée caution au profit des organismes de crédit-bail immobilier Fructicomi et Slibail, à raison d'un contrat de crédit-bail immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE BOIS, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte-Pazanne. Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 729 K€.

La société MEDIA 6 SA s'est portée caution au profit de la société de crédit-bail immobilier Bail Entreprises, à raison d'un contrat de crédit immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE ALDIGE, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul. Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 523 K€.

## Autres informations

### RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

Actif immobilisé	Participations	30 823
	Dépôts et cautionnements	néant
Actif circulant	Clients et comptes rattachés	1 169
	Autres créances	5 395
Dettes	Fournisseurs et comptes rattachés	10
	Autres dettes	11 884
Produits d'exploitation	Refacturations et prestations de services	6 640
	Autres produits	157
Charges d'exploitation	Locations immobilières	(310)
	Autres charges	(43)
Produits financiers	Intérêts des comptes courants reçus	127
	Revenus des titres de participations	2 318
Charges financières	Intérêts des comptes courants versés	(266)

## **CONVENTION D'INTÉGRATION FISCALE**

Les sociétés du Groupe MEDIA 6 dont la liste suit sont placées sous le régime français de l'intégration fiscale. La société MEDIA 6 SA est la société tête du Groupe en intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées ou les charges nettes d'impôt supportées globalement à raison de l'intégration fiscale sont appréhendées immédiatement par la société MEDIA 6 SA.

Les économies ou charges d'impôt résultant des ajustements apportés à l'ensemble du Groupe en intégration fiscale sont définitivement acquises ou supportées par la société mère MEDIA 6 SA.

Au 30 septembre 2007, la société a enregistré à ce titre une économie de 163 K€.

## **SOCIÉTÉS EN INTÉGRATION FISCALE AU 30 SEPTEMBRE 2007**

MEDIA 6 SA  
MEDIA 6 PRODUCTION BOIS  
MEDIA 6 PRODUCTION CARTON  
MEDIA 6 PRODUCTION METAL  
MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE  
ALDIGE  
PRUGENT EBENISTERIE  
MEDIA 6 AGENCEMENT  
MEDIA 6 DESIGN  
MEDIASIXTE  
MEDIASIXTE ALDIGE  
MEDIASIXTE BOIS  
MEDIASIXTE LANNEMEZAN  
MEDIASIXTE METAL  
LA HOTTE IMMOBILIERE (SCI)  
SIT (en sommeil)

# MEDIA 6

## Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital	
			détenue par MEDIA 6 SA	% d'intérêt du Groupe
<i>(en euros)</i>				
<b>Filiales détenues à plus de 50 %</b>				
MEDIA 6 PRODUCTION BOIS	2 637 000	3 293 699	1,40 %	100,00 %
MEDIA 6 PRODUCTION CARTON	732 808	3 324 236	100,00 %	100,00 %
MEDIA 6 PRODUCTION METAL	2 537 000	3 874 888	1,46 %	100,00 %
MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE	931 165	2 042 296	100,00 %	100,00 %
ALDIGE	437 000	434 053	8,47 %	100,00 %
PRUGENT EBENISTERIE	987 000	1 210 239	100,00 %	100,00 %
MEDIACOLOR CHILE	272 879	126 016	0,00 %	99,91 %
MEDIACOLOR SPAIN	600 000	1 647 274	99,92 %	99,92 %
COLORMEDIA CZ	3 632	795 892	100,00 %	100,00 %
COULEUR 6	71	(44 147)	100,00 %	100,00 %
MEDIA 6 AGENCEMENT	44 800	1 162 391	100,00 %	100,00 %
MEDIA 6 DESIGN	1 264 530	2 125 419	99,82 %	99,82 %
MEDIA 6 INSTALLATION MEDIAPHARM	95 403	1 737 134	66,59 %	66,59 %
CHRIS CRAFT	200 000	715 510	66,59 %	66,59 %
LA HOTTE IMMOBILIERE (SCI)	50 537	913 668	99,17 %	99,17 %
MEDIASIXTE (SCI)	15 245	1 257 405	100,00 %	100,00 %
MEDIASIXTE ALDIGE	40 000	569 724	100,00 %	100,00 %
MEDIASIXTE BOIS	1 584 621	3 914 645	100,00 %	100,00 %
MEDIASIXTE LANNEMEZAN	325 000	1 202 640	100,00 %	100,00 %
MEDIASIXTE METAL	339 104	2 976 484	100,00 %	100,00 %
MEDIASIXTE CZ	7 253	7 253	100,00 %	100,00 %
QUAI DE SEINE (SCI)	1 500	231 544	1,00 %	100,00 %
<b>Filiales non opérationnelles</b>				
SIT	7 622	69 945	100,00 %	100,00 %

(\*) Certaines informations n'ont pas été fournies dans ce tableau en raison du préjudice pouvant résulter de leur divulgation par MEDIA 6 SA qui a contracté des engagements de confidentialité à ce sujet avec les cédants



Valeur comptable des titres détenus par le Groupe		Avances et prêts MEDIA 6 SA	Cautions et avals	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés	Observations
Brute	Nette						
2 637 000	2 637 000	679 321		10 384 655	197 684	263 700	
4 044 116	4 044 116			17 718 158	688 257	1 007 611	
2 537 000	2 537 000			10 196 604	151 995	125 000	
2 926 293	2 926 293	2 406 129		14 716 511	(1 015 238)		
437 000	437 000			2 155 210	104 069		
(*)	(*)			6 703 168	114 318		
330 686	159 872			310 700	(114 514)		
1 822 451	1 822 451	56 564		4 103 756	(131 396)		
342 402	342 402		280 000	1 703 352	89 123	500 000	
141	0	44 116	7 082		(1 498)		
414 018	414 018			13 370 565	373 001	112 000	
5 813 730	5 813 730			9 593 249	376 575	600 097	
265 601	265 601			6 098 859	308 792		
(*)	(*)			1 297 609	31 818		
158 494	158 494	888 373		348 119	126 989		
15 245	15 245			356 415	1 241 781	81 000	
(*)	(*)		771 000	125 232	13 694		
(*)	(*)		937 000	433 911	495 404		
(*)	(*)	400 745		194 299	41 334		
(*)	(*)			350 800	288 676		
6 624	6 624				(23 518)		
1 500	1 500	369 737		310 265	230 044	1 148 983	
44 801	44 801				1 447		

# Rapport général des Commissaires aux comptes - MEDIA 6 SA

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2007, sur :

- ✱ le contrôle des comptes annuels de la société MEDIA 6 SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- ✱ la justification de nos appréciations ;
- ✱ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

La note des règles et méthodes comptables de l'annexe expose les principes comptables relatifs à l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode utilisée et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102.1 du Code de Commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements de toute nature consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Sannois, le 14 mars 2008.

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG SA

Grégoire Menou  
Associé

CHD Audit & Conseil

Michel Stallivieri  
Associé

# Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - MEDIA 6 SA

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.

## 1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

## 2. CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### Cautions de la société Media 6 SA

La Société MEDIA 6 SA s'est portée caution auprès des banques :

- \* Bawag International Bank de la filiale COLORMEDIA CZ à Prague pour 280 K€,
- \* Banque Nationale du Canada de la filiale COULEUR 6 INC à Montréal pour 10 000 dollars canadiens soit 7 K€ au 30 septembre 2007 et pouvant être portés, après accord préalable de Média 6 SA, jusqu'à 100 000 dollars canadiens, soit 71 K€.

La société MEDIA 6 s'est portée caution au profit des organismes de crédit-bail immobilier Fructicomi et Slibail, à raison d'un contrat de crédit-bail immobilier conclu avec la filiale MEDIASIXTE BOIS, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Sainte-Pazanne. Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 729 K€.

La société Media 6 SA s'est portée caution de la société de crédit-bail immobilier Bail entreprises, à raison d'un contrat de crédit-bail immobilier conclu avec sa filiale MEDIASIXTE ALDIGE, concernant un terrain et un bâtiment industriel situés à Machecoul. Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel sur ce contrat représente 523 K€.

### Conventions d'intégration fiscale

Votre société a opté pour le régime d'intégration fiscale des groupes prévu par les dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts.

Dans ce cadre, les sociétés détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par MEDIA 6 SA ont conclu une convention d'intégration fiscale avec leur maison mère.

Conclue pour la durée de validité de l'option et reconduite lors du renouvellement de l'option par MEDIA 6 SA à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2004, la convention prévoit les principales dispositions suivantes :

- \* les filiales intégrées supportent la même charge d'impôt qu'en l'absence d'intégration ;
- \* la société mère appréhende les économies ou les suppléments d'impôt induits par le régime de l'intégration ;
- \* la société mère supporte tous les surcoûts éventuels liés à la sortie d'une filiale du périmètre d'intégration.

Les filiales intégrées au 30 septembre 2007 sont les suivantes :

MEDIA 6 SA,	MEDIA 6 PRODUCTION BOIS	MEDIA 6 PRODUCTION METAL
MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE	MEDIASIXTE ALDIGE	MEDIA 6 PRODUCTION CARTON
MEDIA 6 DESIGN	SCI LA HOTTE IMMOBILIERE	PRUGENT EBENISTERIE
MEDIA 6 AGENCEMENT	MEDIASIXTE METAL	MEDIASIXTE LANNEMEZAN
SCI MEDIA SIXTE	ALDIGE	
SIT (en sommeil)	MEDIASIXTE BOIS	

L'économie d'impôt sur les sociétés réalisée par la société MEDIA 6 SA au titre de l'exercice 2007 est de 163 K€.

### Convention de gestion centralisée de trésorerie

Afin d'optimiser la trésorerie des sociétés du groupe, la société MEDIA 6 SA a mis en place une convention de gestion centralisée de trésorerie avec les filiales suivantes :

MEDIA 6 PRODUCTION PLASTIQUE	SCI QUAI DE SEINE	MEDIASIXTE ALDIGE
MEDIA 6 DESIGN	MEDIA 6 PRODUCTION BOIS	MEDIACOLOR SPAIN
MEDIA 6 AGENCEMENT	ALDIGE	PRUGENT EBENISTERIE
CHRIS CRAFT	MEDIA 6 PRODUCTION METAL	MEDIASIXTE BOIS
MEDIA 6 PRODUCTION CARTON	MEDIASIXTE METAL	MEDIASIXTE LANNEMEZAN
SCI MEDIASIXTE,	SCI LA HOTTE IMMOBILIERE	
MEDIA 6 INSTALLATION-	SIT (en sommeil)	
MEDIA PHARM	COLORMEDIA CZ,	

La convention prévoit les dispositions suivantes :

- \* la filiale peut être amenée à prêter de l'argent à MEDIA 6 SA ou à en recevoir d'elle en fonction des besoins de trésorerie des sociétés concernées ;
- \* les sommes prêtées portent intérêt à un taux conforme aux conditions du marché, afin que la société prêteuse ne puisse être lésée.

En outre, afin de limiter les opérations administratives de virement de compte à compte, le Conseil d'Administration de votre société a autorisé la fusion des soldes bancaires en valeur des comptes bancaires ouverts auprès de la même banque.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007, le taux d'intérêt moyen retenu pour rémunérer les avances de trésorerie ou les prêts consentis entre les filiales et la société mère MEDIA 6 SA est de 3,62 %, ce qui a généré une charge nette d'intérêt de 139 K€ pour la société MEDIA 6 SA

### Convention de répartition des frais communs

Par l'effet de la transmission universelle de patrimoine (TUP) à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2004 dont MEDIA 6 Gestion a fait l'objet dans MEDIA 6 SA, les contrats se sont poursuivis directement entre chacune des filiales et l'absorbante, qui est MEDIA 6 SA.

Le Conseil d'administration du 12 mai 2005 a procédé à la réitération des conventions en question, au moyen d'accords bilatéraux.

Ces conventions reprennent les principes et les règles figurant dans les accords précédents et leurs avenants.

Le montant des refacturations annuelles s'élève, au 30 septembre 2007, à 6 640 K€.

### Convention de prestations de services

Une convention de prestation globale d'animation des sociétés du groupe MEDIA 6 a été conclue avec la société VASCO, dont M. Bernard VASSEUR est l'associé unique et gérant. Cette prestation est assurée par M. Bernard VASSEUR. Le montant comptabilisé au titre de l'exercice s'est élevé à 383 K€.

Paris La Défense et Sannois, le 14 mars 2008.

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG SA

Grégoire Menou  
Associé

CHD Audit & Conseil

Michel Stallivieri  
Associé

# Rapport spécial sur les procédures de contrôle interne

(article L. 225-37 du Code de Commerce)

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte aux termes du présent rapport :

- \* des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007,
- \* des procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- \* de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général.

## 1. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1. Composition du Conseil

Le Conseil d'Administration est composé, au 30 septembre 2007, de 4 membres :

- \* Bernard VASSEUR, Président Directeur Général, administrateur
- \* Jean-François SURTEL, administrateur
- \* Marie-Bernadette VASSEUR, administrateur,
- \* Jean-Patrick FAUCHER, administrateur.

### 1.2. Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises, et le quorum a été largement atteint à chaque réunion. L'ordre du jour a notamment comporté les points suivants :

- \* 11/01/2007 : arrêté des comptes consolidés du groupe MEDIA 6 et des comptes sociaux de MEDIA 6 SA pour l'exercice 2005/2006 clos le 30 septembre 2006, convocation de l'Assemblée Générale annuelle ;
- \* 28/03/2007 : mise en paiement des dividendes ;
- \* 25/05/2007 : arrêté des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2007 ;
- \* 31/05/2007 : autorisation de convention entre MEDIACOLOR SPAIN, MEDIACOLOR CHILE et MEDIA 6 ;
- \* 12/07/2007 : autorisation donnée au Président en vue d'acquiescer la société roumaine Ambalage Adine ;
- \* 13/08/2007 : approbation de la création d'une filiale en Roumanie ;
- \* 20/09/2007 : autorisation à donner en vue d'allouer une indemnité de départ à un administrateur.

### 1.3. Convocations des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués suivant les formes prévues par la loi, y compris verbalement. Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions de Conseil qui ont examiné les comptes annuels et semestriels.

### 1.4. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués régulièrement.

### 1.5. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

### 1.6. Comités spécialisés

Compte tenu de la taille de notre entreprise et du nombre de dirigeants et d'administrateurs, toutes les décisions significatives sont prises soit par le Conseil d'Administration, soit par les dirigeants conformément aux pouvoirs qui leur sont attribués par la loi et les statuts.

### 1.7. Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration a consacré une réunion à vérifier et à contrôler les comptes annuels. Des réunions spécifiques ont été dédiées à l'autorisation de conventions avec certaines filiales du Groupe, à un projet d'acquisition d'une société en Roumanie, à la création d'une filiale en Roumanie, à l'allocation d'une indemnité de départ à un administrateur.

### 1.8. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à l'ensemble des administrateurs.

## 2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

### 2.1. Objectifs du contrôle interne

Notre société a mis en place une organisation de contrôle interne en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, mais également afin d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société MEDIA 6 SA et pour l'ensemble des sociétés faisant partie du Groupe ont pour objectifs principaux :

- \* la protection du patrimoine de l'entreprise ;
- \* la conformité aux orientations stratégiques de l'entreprise, et aux lois et règlements ;
- \* la qualité de l'information financière et comptable présentée ;
- \* la prévention et la maîtrise des risques concernant l'activité.

Le dispositif de contrôle mis en place ne peut qu'apporter une assurance raisonnable et non une certitude quant à l'élimination des risques et quant à la réalisation des objectifs de contrôle.

### 2.2. Organisation générale du contrôle interne

L'organisation générale du contrôle interne du Groupe MEDIA 6 repose sur une centralisation et une coordination des services administratifs :

\* **Un système informatique** intégré a été mis en place dans la plupart des filiales. Il permet de traiter les flux opérationnels : achats, ventes, stocks, gestion de production pour certaines filiales industrielles. D'autres logiciels, communs au Groupe, permettent de traiter la paie, les immobilisations, le reporting et l'établissement des comptes individuels de chaque filiale. Les systèmes d'information font l'objet d'une mise à jour régulière. La gestion des risques informatiques repose sur des procédures de sauvegarde journalière des données informatiques et de stockage sur des sites différents ;

\* **Un contrôle budgétaire**, assuré par un contrôleur de gestion sous l'égide du Directeur Administratif et Financier du Groupe, permet le suivi mensuel des engagements cumulés par activité à travers un reporting remis à la direction chaque mois. Chaque trimestre un contrôle est effectué pour recouper le chiffre d'affaires consolidé et celui issu de la gestion commerciale d'une part, la marge brute consolidée et celle issue de la gestion commerciale d'autre part ;

\* **Un service comptable** basé au siège social de MEDIA 6 SA garantit la cohérence des données et leur mise en œuvre consolidée dans des délais réduits. Le Groupe utilise un plan comptable unique et une tenue des comptes selon des procédures définies par la Direction comptable du groupe. Les états financiers individuels sont établis à partir d'un logiciel unique et la consolidation est centralisée à la Direction comptable du Groupe. Le service comptable produit des situations trimestrielles qui conduisent à la publication des comptes semestriels au 31 mars et annuels au 30 septembre. Les déclarations fiscales des filiales du Groupe sont établies ou contrôlées par la Direction comptable du Groupe. Les liasses de consolidation semestrielles ou annuelles établies par les filiales sont certifiées par les Commissaires aux comptes lorsqu'elles en ont un ;

\* **Gestion centralisée de la trésorerie** : la Direction comptable du Groupe assure le suivi quotidien des flux de trésorerie Groupe, sur la base d'une convention de trésorerie centralisée entre MEDIA 6 SA et ses filiales. Une prévision de trésorerie à deux mois est établie et remise à la direction tous les dix jours ;

\* **Les opérations de nature juridique ou financière** (contrats, gestion des litiges, opérations de croissance externe...) sont centralisées, coordonnées et traitées par la Direction Administrative et Financière du Groupe, en s'appuyant le cas échéant sur des consultations spécifiques de conseils externes.

## 3. POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

# Rapport des Commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce,  
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société MEDIA 6 SA,  
pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives  
à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société MEDIA 6 SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- \* prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- \* prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations et déclarations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Paris La Défense et Sannois, le 14 mars 2008.

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG SA

Grégoire Menou  
Associé

CHD Audit & Conseil

Michel Stallivieri  
Associé

# Renseignements concernant la Société et son capital

## Dénomination : MEDIA 6

Siège social : 75, rue de la Briche - Quai de Seine - 93200 SAINT-DENIS

## Forme juridique

Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par les articles L. 225-1 à L. 225-257, articles L. 242-1 à L. 242-30, articles D. 58 à D. 201 du Code de Commerce.

## Durée

La durée de la société est fixée à 60 ans à compter du 30 janvier 1978 sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

## Objet social

La société a pour objet :

- \* la conception, la réalisation, la commercialisation, la pose de tous produits de publicité sur le lieu de vente, de tous produits industriels à destination d'entreprises industrielles et commerciales, et toutes activités relatives à la communication sur point de vente,
- \* l'animation, la gestion de toutes sociétés intervenant dans ces domaines, ou dont l'activité est de nature à favoriser le développement des activités ci-dessus,
- \* le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits,
- \* et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

## Numéro de R.C.S.

RCS : 311 833 693 BOBIGNY

Code APE : 6420 Z

## Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre.

## Répartition statutaire des bénéfices

Sur les bénéfices nets de chaque exercice diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi. Ainsi, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale a la faculté de prélever les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

Le surplus, s'il y a, est distribué aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition : en ce cas, la résolution indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.



Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice et décidant la mise en distribution d'un dividende, a la faculté d'accorder aux actionnaires une option pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende entre le paiement du dividende ou des acomptes, en numéraire ou en action(s) de la société, voire en titres détenus en portefeuille, le tout dans les conditions prévues par la loi. Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

### Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Trente jours au moins avant la date prévue pour la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO »). Préalablement à cette publication, une copie de l'avis de réunion doit être adressé à l'AMF avec l'indication de la date prévue de parution au BALO. Quinze jours au moins avant la date de l'assemblée, un avis de convocation est inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, ainsi que dans le BALO, avec avis préalable à l'AMF. Toutefois, si les actions sont nominatives, les deux dernières insertions prévues peuvent être remplacées par une convocation faite, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

Le droit de participer aux assemblées est subordonné, soit à l'inscription en compte de l'actionnaire, pour les titres nominatifs, soit au dépôt, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, du certificat délivré par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée, pour les titres au porteur.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président. Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les extraits ou copies des délibérations sont valablement certifiés et délivrés par le Président ou le Secrétaire de l'Assemblée.

Les Assemblées Générale Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### Clauses statutaires particulières

#### **DROIT DE VOTE DOUBLE**

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

#### **TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES**

Conformément aux dispositions de l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité, la nationalité, l'année de naissance ou de constitution selon le cas et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

## SEUILS STATUTAIRES

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social, est tenue d'en informer la société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil.

L'obligation porte sur la détention de chaque fraction de 3 % du capital. Lorsque le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre ou à la répartition des actions, le pourcentage prévu précédemment est calculé en droits de vote.

La même obligation déclarative s'applique lorsque la participation au capital ou la détention en droits de vote devient inférieur au seuil de 3 %.

En cas de non respect de l'obligation d'information et si la demande en est faite par un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social, les actions excédant la fraction qui aurait du être déclarée sont privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

## PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2007, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, a adopté une résolution visant à autoriser le Conseil d'Administration à racheter des actions MEDIA 6. Le prix maximum d'achat a été fixé à 20 € et le prix minimum de revente a été fixé à 6 €, le nombre maximum de titres a été fixé à 10 % du capital social, sans excéder toutes autres limites réglementaires.

Les achats et reventes d'actions ont été autorisées en vue de la régularisation du cours des actions de la société, de la remise d'actions en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, pour la mise en œuvre de programmes d'achats d'actions destinés aux salariés de la société ou de ses filiales ou d'attribution d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société. Le Conseil d'Administration a également été autorisé à annuler les actions détenues en propre.

Cette autorisation a fait l'objet d'une communication à l'AMF le 14 mars 2007. Elle est valable pour une durée de 18 mois à dater de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 mars 2007, soit au plus tard jusqu'au 28 septembre 2008.

Tous pouvoirs ont été donnés au Conseil d'Administration pour la mise en œuvre des opérations découlant de cette autorisation.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

### Capital social

Le capital social est de 11 296 000 € divisé en 3 530 000 actions de 3,2 € de nominal entièrement libérées.

### Capital autorisé non émis

Néant.

### Options d'achat d'actions

Le Conseil d'Administration de MEDIA 6 a attribué, au cours des exercices 2004 et 2005, des plans d'options d'achats d'actions de la société à certains de ses salariés ou mandataires sociaux qui sont également mandataires sociaux dans d'autres filiales du Groupe.

Ces décisions sont conformes aux autorisations qui lui ont été accordées à cet effet par l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mars 2002 et celle du 29 août 2005. Ces autorisations sont par ailleurs conformes à la faculté qui en était par ailleurs ouverte au sein des finalités d'utilisation prévues par les programmes de rachats d'actions de MEDIA 6 SA, supervisés par l'AMF, en vigueur au moment de l'attribution.

### Autres titres donnant accès au capital

Néant.

## Répartition du capital et des droits de vote

À la date du 30 novembre 2007, la répartition du capital entre les principaux actionnaires se présentait de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	% du capital	Nombre de titres	Droits de vote	% des droits de vote
<b>Actionnariat majoritaire :</b>					
SARL VASCO	1	51,28 %	1 810 078	1 810 078	41,61 %
Famille VASSEUR	6	15,88 %	560 629	1 120 830	25,77 %
<b>Sous-total famille VASSEUR</b>	<b>7</b>	<b>67,16 %</b>	<b>2 370 707</b>	<b>2 930 908</b>	<b>67,38 %</b>
<b>MEDIA 6 SA auto-détention</b>	<b>Neutralisé</b>	<b>1,95 %</b>	<b>68 995</b>	<b>Neutralisé</b>	<b>Néant</b>
<b>Actionnariat public significatif :</b>					
SIPAREX SMALL CAP VALUE	1	4,99 %	176 085	176 085	4,05 %
JOUSSE MORILLON INVEST.	1	4,44 %	156 608	156 608	3,60 %
OPTI GESTION	1	4,09 %	144 474	144 474	3,32 %
J.-P. FAUCHER	1	2,94 %	103 680	207 360	4,77 %
Famille VEZZI	3	2,30 %	81 250	162 500	3,74 %
<b>Sous-total actionnariat majoritaire et public significatif</b>	<b>14</b>	<b>87,87 %</b>	<b>3 101 799</b>	<b>3 777 935</b>	<b>86,85 %</b>
<b>Autre actionnariat public</b>	<b>742</b>	<b>12,13 %</b>	<b>428 201</b>	<b>572 190</b>	<b>13,15 %</b>
<b>Sous-total actionnariat public</b>	<b>749</b>	<b>30,89 %</b>	<b>1 090 298</b>	<b>1 419 217</b>	<b>32,62 %</b>
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3 530 000</b>	<b>4 350 125</b>	<b>100,00 %</b>

Le nombre d'actionnaires de MEDIA 6 s'analyse comme suit :

Actionnaires nominatifs	43
Actionnaire MEDIA 6 neutralisé	–
Actionnaires recensés suivant la procédure Euroclear TPI	713
<b>Nombre total d'actionnaires</b>	<b>756</b>

## Société de Bourse

Le code valeur de l'action MEDIA 6 sur le Compartiment C d'Euronext Paris : ISIN FR 00000 64404.

La société de Bourse en charge du suivi de l'action MEDIA 6 :

TSAF (Tradition Securities And Futures)

253, boulevard Péreire - 75852 Paris Cedex 17

Téléphone : 01 56 43 70 20 - Fax : 01 55 37 91 99

# Projet de résolutions soumis à l'Assemblée Générale du 31 mars 2008

## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe de la société MEDIA 6 SA arrêtés le 30 septembre 2007, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2007, quitus de leur gestion à tous les administrateurs et décharge de l'accomplissement de leur mission aux Commissaires aux comptes.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2007 font apparaître un bénéfice net de 3 473 479 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

* à une distribution de dividende à concurrence de	600 100 €
* le solde étant affecté au poste « Report à nouveau »	2 873 379 €
<b>Total égal au résultat à répartir</b>	<b>3 473 479 €</b>

Soit un dividende net par action de 0,17 €.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants, par action, ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

	<b>Dividende</b>	
2003/2004	0,12 €	pour 3 562 500 actions
2004/2005	0,17 €	pour 3 562 500 actions
2005/2006	0,17 €	pour 3 530 000 actions

La mise en paiement du dividende pourra éventuellement être réalisée par voie d'inscription au crédit du compte courant des actionnaires, ou par mise en paiement direct qui devra être faite au plus tard le 30 juin 2008 conformément aux dispositions de l'article L. 232-13 alinéa 2 du Code de Commerce.

## TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes consolidés du Groupe MEDIA 6 arrêtés au 30 septembre 2007, du rapport du Conseil d'Administration s'y rapportant et du rapport des Commissaires aux comptes, sur lesdits comptes, approuve les comptes consolidés.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Conseil d'Administration :

\* met fin, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2007 par le vote de la 5<sup>e</sup> résolution, autorisant le rachat par la société de ses propres actions ;

- \* autorise le Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et aux dispositions du règlement CE n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social existant au jour de la présente Assemblée, soit 353 000 actions, dans les conditions suivantes :
    - le prix maximum d'achat est fixé à 15,00 € et le prix minimum de vente est fixé à 5 €, sans pouvoir excéder les limites fixées par le règlement communautaire ;
    - l'investissement maximal correspondant à ce programme sur la base d'un prix d'achat de 15,00 € et portant au plus sur 353 000 actions ne peut excéder 5 295 000 € et ne saurait en tout état de cause être supérieur au montant des réserves libres de la société MEDIA 6 SA à la clôture des comptes sociaux au 30 septembre 2007, soit 14 519 103 €, après affectation du résultat de l'exercice.
    - en cas d'augmentation de capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.
  - \* L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens à l'exclusion de l'utilisation d'instruments dérivés, en tout ou partie par interventions sur le marché ou hors marché et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera y compris en période d'offre publique, notamment par achat de blocs. Ces derniers ne pourront en aucun cas représenter la totalité du programme d'achat autorisé en cours.
  - \* Le tout, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.
  - \* Ces achats d'actions pourront être effectués, conformément aux indications du rapport spécial mentionné au deuxième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de Commerce susvisé, avec les objectifs suivants par ordre d'intérêt décroissant :
    - animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDIA 6 par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
    - achat par MEDIA 6 SA pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
    - attribution des actions de la société et des filiales du Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ;
    - annulation des titres, sous réserve de l'adoption par une Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution ayant pour objet d'autoriser cette annulation.
  - \* Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités nécessaires à cet effet.

## SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- \* autorise, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, l'annulation des actions acquises par la société dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions en bourse faisant objet de la 5<sup>e</sup> résolution soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2008,
- \* confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, pour procéder à la réduction de capital par annulation des actions dans la limite de 10 % du capital et par périodes de 24 mois, arrêter le montant définitif de la réduction de capital, en fixer les modalités et en constater la réalisation, procéder à la modification corrélative des statuts et, généralement, faire le nécessaire.

Cette autorisation est donnée pour une période de 2 ans à compter du jour de la présente Assemblée.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'Administrateurs de Mme Marie Bernadette VASSEUR, Monsieur Jean Patrick FAUCHER, Monsieur Jean François SURTEL arrivés à échéance. Ces mandats seront valables pour une durée de 6 (six) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2013.

## **HUITIÈME RÉOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de nommer les cabinets CHD Audit et Conseil, 6 esplanade de la gare, 95110 Sannois, et Grant Thornton, 100 rue de Courcelles, 75017 Paris, en tant que Commissaires aux comptes titulaires, les mandats des précédents titulaires étant arrivés à échéance. La durée de ces nouveaux mandats est de 6 (six) ans. Leur échéance coïncidera avec la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2013.

## **NEUVIÈME RÉOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de nommer M. Eric LEBEGUE, 12 rue de Ponthieu, 75008 Paris, et l'Institut de Gestion et d'expertise comptable (IGEC), 3 rue Léon Jost, 75017 Paris, en tant que Commissaires aux comptes suppléants, les mandats des précédents suppléants étant arrivés à échéance. La durée de ces nouveaux mandats est de 6 (six) ans. Leur échéance coïncidera avec la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2013.

## **DIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Bernard VASSEUR, Président du Conseil d'Administration, à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités consécutives aux résolutions qui précèdent, faire tous dépôts nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny, et de manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, y compris substituer.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes les formalités de droit.

# Responsable du rapport et responsables du contrôle des comptes

## **RESPONSABLE DU RAPPORT**

Monsieur Bernard VASSEUR  
Président-Directeur Général

## **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT**

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, ainsi que les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

L'avis des Commissaires aux comptes sur la sincérité des informations de nature financière et comptable ne couvre ni les informations juridiques figurant dans le présent document, ni les informations économiques figurant aux pages 2 à 12. Ces informations sont communiquées sous la seule responsabilité du signataire du présent rapport.

Bernard VASSEUR  
Président-Directeur Général

## **RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES**

### **Commissaires aux comptes titulaires**

KPMG Audit, département de KMPG SA,  
1, cours Valmy - 92923 Paris La Défense Cedex,  
représenté par Monsieur Grégoire MENOUE Associé.

Mandat attribué le 27 mars 2002 et expirant lors de l'AGO en 2008 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2007.

CHD Audit et Conseil  
6, Esplanade de la Gare - 95110 Sannois,  
représenté par Monsieur Michel STALLIVIERI Associé

Mandat attribué le 27 mars 2002 et expirant lors de l'AGO en 2008 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2007.

### **Commissaires aux comptes suppléants**

Monsieur Eric LEBEGUE  
12, rue de Ponthieu - 75008 Paris

Mandat attribué le 27 mars 2002 et expirant lors de l'AGO en 2008 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2007.

Monsieur Guillaume LIVET  
1, cours Valmy - 92923 Paris La Défense Cedex

Mandat attribué le 27 mars 2002 et expirant lors de l'AGO en 2008 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2007.

## **POLITIQUE D'INFORMATION**

### **Responsable de l'Information Financière**

Monsieur Jean-François FOZZANI

Téléphone : 01 48 13 26 10

Fax : 01 48 13 26 24

# Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

---

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Bernard VASSEUR	Président-Directeur Général
Jean-Patrick FAUCHER	Administrateur
Marie-Bernadette VASSEUR	Administrateur
Jean-François SURTEL	Administrateur

## **COMITÉ DE DIRECTION**

Bernard VASSEUR	Président-Directeur Général
Eric METOIS	Directeur Général Délégué
Jean-François FOZZANI	Directeur Administratif et Financier

## **LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS**

L'ensemble des documents relatifs à la société est consultable conformément à la réglementation en vigueur au siège social de la société :

MEDIA 6 SA  
75, rue de la Briche - 93200 SAINT-DENIS  
Téléphone : 01 48 13 26 26 - Fax : 01 48 13 26 24